



HAL
open science

Le pastoralisme et la jeunesse pastorale au Burkina Faso

Véronique Ancey, Sergio Dario Magnani, Charline Rangé, Cécile Patat

► To cite this version:

Véronique Ancey, Sergio Dario Magnani, Charline Rangé, Cécile Patat. Le pastoralisme et la jeunesse pastorale au Burkina Faso. GRET, Campus du jardin d'agronomie tropicale de Paris, 45bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne cedex; Institut de Recherches et Application de Méthodes de développement; Réseau Billital Maroobe. 2024. hal-04841647

HAL Id: hal-04841647

<https://hal.science/hal-04841647v1>

Submitted on 16 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

« Le pastoralisme et la jeunesse pastorale au Burkina Faso »

Mise à jour des connaissances et actions pour un contrat social

Rapport final

5 mars 2024



Auteurs par ordre alphabétique : Véronique Ancey, Sergio Magnani, Cécile Patat, Charline Rangé

Remerciements

Cette étude a été réalisée par Charline Rangé (GRET), Cécile Patat (IRAM), Sergio Magnani et Véronique Ancey (FAO, CIRAD) ; la collecte de données a été faite par les enquêteurs XXXX, sous la supervision de Boubacar Cissé (CRUS), Boubacar Maiga (RECOPA) et la coordination de Cheick Ibrahima Ouattara (RBM) qui a assuré la fonction de point focal des enquêtes.

Elle a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en cofinancement avec le Ministère français pour l'Europe et les Affaires Etrangères (MEAE), et un appui complémentaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et du projet « Trois Frontières » (Mali, Burkina Faso, Niger) financé par l'Agence française de développement (AFD).

L'équipe de rédaction remercie Dr Astou Diao Camara (Institut Sénégalais de Recherches en Agriculture, ISRA) et Dr Ludovic Kibora pour leur appui dans le comité scientifique, Moumouni Ouedraogo pour sa facilitation auprès du Ministère de l'Elevage et la cellule de crises et vulnérabilité en Elevage (CVCEL), enfin Mr Somé, secrétaire permanent de la CCVEL, pour son accueil au sein de cette instance.

Sommaire

<i>Préambule</i>	iv
Introduction.....	1
Partie 1 : Méthodologie de l'étude	3
La méthode et les outils	3
Les limites des analyses produites	4
Partie 2 : Des changements structurels dans la reproduction des économies familiales pastorales	6
Caractérisation des sites d'enquête	6
Les sites de la région du Sahel.....	7
Les sites de la région des Cascades	8
Les sites de la région de l'Est.....	9
La dégradation de l'accès aux ressources pastorales, une question perçue comme politique	10
La remise en cause des relations sociales qui fondent le pastoralisme.....	12
Des économies familiales qui restent centrées sur l'élevage mais se restructurent autour de la diversification de proximité et des migrations de travail.....	13
Une quête individuelle de revenus par les jeunes qui peine à les faire sortir de l'assignation sociale et économique	14
Partie 3 : Les migrations de travail des jeunes (hommes), entre stratégies familiales et quête individuelle	17
Les migrations de travail prennent une importance nouvelle dans les économies familiales pastorales	17
Des migrations généralement consensuelles insérées dans des réseaux migratoires	20
Des migrations perçues négativement à l'aune de l'activité d'élevage, positivement à l'aune de la diversification des activités de la famille et du « pouvoir d'agir » des jeunes.....	22
Partie 4 : une entraide cruciale, une aide extérieure aléatoire, et des services publics insuffisants ...	23
Des formes d'entraide qui « tiennent » et se monétarisent face à une érosion des moyens d'existence.....	24
L'aide extérieure : une aide alimentaire affaire de « chance » et de relations sociales.....	26
Des services publics critiqués et des attentes qui soulignent l'imbrication entre politiques, autorités coutumières et religieuses.....	27
La défense des droits et des intérêts des pasteurs : un rôle central reconnu aux organisations professionnelles aux côtés des autorités coutumières ?	29
Conclusion générale	31
<i>Bibliographie</i>	34
<i>Liste des abréviations</i>	36

Préambule

L'étude « Le pastoralisme et la jeunesse pastorale au Burkina Faso : mise à jour des connaissances et actions pour un contrat social » a été conçue à l'initiative de l'unité production et ressources génétiques animales (NSAG) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en cofinancement avec le Ministère français pour l'Europe et les Affaires Etrangères (MEAE). L'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le projet « Trois Frontières »¹ (Mali, Burkina Faso, Niger) financé par l'Agence française de développement (AFD) ont apporté un financement complémentaire à l'enquête de terrain.

Cette étude a été réalisée par une équipe constituée de chercheurs et de praticiens affiliés au Réseau régional d'éleveurs et de pasteurs Billital Maroobé² (RBM), à l'Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de Développement³ (IRAM), au Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques⁴ (GRET), à la FAO et deux consultants indépendants. Deux chercheurs du Sénégal et du Burkina Faso ont été invités à conseiller l'équipe d'animation sur l'orientation scientifique, la méthode et la mise en œuvre des activités, leur ancrage institutionnel, rédiger une note sur le contexte des besoins de la jeunesse pastorale, les conditions favorables à un dialogue politique multisectoriel sur la jeunesse pastorale, pour (re)fonder un contrat social. Le RBM a mobilisé plusieurs de ses organisations membres pour conduire des enquêtes de terrain : le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) dans les régions des Cascades et de l'Est, le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS) dans la région du Sahel. L'orientation de l'étude, le choix des régions et l'organisation des travaux ont été discutés entre l'équipe d'animation, les membres du RBM et ses organisations affiliées (CRUS, RECOPA). Par ailleurs, sur un terrain déjà difficile en 2021 à cause des conditions d'insécurité et de circulation aggravées pour la population, les relations de confiance construites par ces organisations professionnelles d'éleveurs (OP) étaient décisives pour identifier les personnes et obtenir leur accord, pour conduire les entretiens et pour accéder aux sites dans des conditions acceptables pour tous.

L'étude fait suite à une recherche-action conduite en 2019-2020 par la FAO sur les « Jeunes Pasteurs en ville : Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad et Burkina Faso) »⁵. Pour informer l'action publique par un dialogue politique, citoyen et scientifique, cette étude avait été restituée et approfondie au cours de deux ateliers organisés par la FAO et l'IRAM en 2019 à Ouagadougou (Burkina Faso), puis Rome (Italie)⁶.

Les résultats de 2019-2020 avaient mis en évidence le souci des populations pastorales, en particulier des jeunes, de voir reconnus leurs droits civiques et politiques, et la segmentation des réponses institutionnelles, aussi cette nouvelle étude s'est structurée autour des enjeux productifs et sociaux que vivent les jeunes dans les économies pastorales. La production de connaissances s'est voulue associée à un processus de dialogue dans les espaces institutionnels existants et pertinents, conduit à plusieurs niveaux et différents cercles d'acteurs. L'ancrage institutionnel a pris la forme d'un comité technique hébergé par la Cellule technique d'Animation du système d'information sur le pastoralisme au Burkina Faso (CTA/SIPBF) au sein du Secrétariat Permanent chargé des crises et vulnérabilités en

¹ Lancé en juillet 2019 et financé par l'Agence française de développement (AFD), le projet « Trois Frontières » est mis en œuvre par l'IRAM, chef de file et intervenant au Niger, le GRET au Burkina Faso, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) au Mali et le Centre International d'Etudes pour le Développement local (CIEDEL) sur des appuis transversaux.

² <https://www.maroobe.com/>

³ <https://www.iram-fr.org/index.html>

⁴ <https://gret.org/>

⁵ <http://www.fao.org/3/ca7216fr/ca7216fr.pdf> ; <http://www.fao.org/3/ca7216en/ca7216en.pdf>

⁶ Atelier régional de restitution et de discussion, Ouagadougou 2-4 juillet 2019, Atelier interne pluri-divisions FAO, Rome 24-25 septembre 2019.

Elevage (SP/CVEL) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) au Burkina Faso. Du fait de son rattachement au cabinet du Ministre, cette cellule était habilitée à convoquer directement les Directions des Ministères, et sa composition multi-sectorielle visait à mieux intégrer des enjeux tels que la protection sociale dans le secteur de l'élevage. Le périmètre et la méthode des travaux ont été soumis à l'appréciation des membres de la cellule (CTA/SIPBF), et leur avancée a été présentée à plusieurs réunions. Le rôle du comité technique consistait à piloter les discussions, et partager le compte rendu des discussions.

L'étude couvrait initialement deux pays, le Burkina Faso et la Mauritanie, retenus pour comparer les dynamiques de contraintes et de réorganisation des sociétés pastorales, des politiques sectorielles, de la protection sociale. 150 personnes dont 62 jeunes dans 30 familles ont été rencontrées dans le Gorgol et le Guidimakha en Mauritanie, en parallèle des enquêtes réalisées au Burkina Faso. Malheureusement de graves défaillances dans la collecte des données en Mauritanie n'ont pu être corrigées et nous ont conduits à recentrer l'analyse sur les sites du Burkina Faso.

Introduction

En 2019-2020, l'étude sur les « Jeunes Pasteurs en ville : Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs (Tchad et Burkina Faso) », conduite au moyen d'entretiens auprès de jeunes (hommes) d'origine pastorale en migration dans les villes, et auprès des acteurs de l'action publique au Burkina Faso et au Tchad, formulait le triple constat suivant :

- (i) **Sur les changements des conditions d'accès à l'âge adulte et la place des migrations de jeunes d'origine pastorale vers les villes** : les migrations temporaires des jeunes d'origine pastorale ne font plus seulement partie des étapes traditionnelles collectives et individuelles dans l'accès aux responsabilités adultes. Elles sont aujourd'hui révélatrices de changements profonds dans les économies familiales pastorales, dans un contexte où la tension entre la mobilité sécurisée du bétail, d'une part, et l'ancrage territorial familial, d'autre part, est au cœur des stratégies familiales. A l'échelle des familles, multi-localisation des activités et migrations contribuent aux moyens de subsistance, en contexte d'accès précaire aux facteurs de production et aux services publics. Traditionnellement reliés aux autres systèmes de production et à l'économie, les systèmes pastoraux font l'objet d'une marginalisation politique croissante ces dernières décennies. Aujourd'hui, des crises complexes, qu'on définira par simplification « politico-sécuritaires », imposent de renouveler des politiques pour garantir des droits productifs et civiques aux populations pastorales.
- (ii) **Sur les perceptions, les actions institutionnelles et les politiques agricoles** : Les jeunes sont un enjeu central et un thème omniprésent des discours institutionnels en Afrique de l'Ouest. Pourtant, s'agissant de la jeunesse pastorale, les espaces sociaux sont fragmentés entre : jeunes, familles, espaces professionnels, politiques, etc. Les économies pastorales étant par ailleurs mal connues, les mesures sectorielles et les modèles d'emploi sous-jacents aux politiques agricoles sont peu adaptés aux besoins des jeunes en milieu pastoral.
- (iii) **Sur le contexte régional** : Les transformations structurelles des milieux ruraux (connexions rural-urbain, démographie, possibilités de diversification économique, accès au foncier, etc.) modifient les moyens de subsistance et mettent en question la viabilité des économies familiales. Les populations pastorales sont particulièrement concernées ; de plus la crise politico-sécuritaire pose des questions spécifiques au pastoralisme, du point de vue de la citoyenneté locale et nationale.

Ces résultats ont été discutés avec les représentants d'éleveurs, d'organisations professionnelles (OP) et de la société civile (OSC) et de l'administration du Burkina Faso et du Tchad en atelier à Ouagadougou (juillet 2019). L'atelier a identifié un double besoin: (i) d'abord **un renforcement des capacités des collectifs porteurs (OP/OSC)** à se saisir de l'enjeu de la jeunesse pastorale en lien avec le futur du pastoralisme ; (ii) ensuite **un besoin de dialogue et de positionnement des acteurs à plusieurs niveaux** : interne entre les générations sur la place des jeunes, sur les activités les ciblant dans le cadre des projets de développement et, plus globalement, sur les modèles de développement agricole et rural, ainsi que d'emploi des jeunes, promus nationalement et régionalement.

Dans ce but, l'étude présentée ici a poursuivi l'enquête au Burkina Faso auprès de familles pastorales élargies pour traiter des questions au cœur de l'avenir du pastoralisme et de celui des jeunes : i) **les**

changements dans les conditions de reproduction des économies familiales pastorales et leurs liens avec **l'autonomisation des jeunes** hommes et des jeunes femmes, ii) les **mécanismes endogènes de solidarité** et **l'accès à des aides extérieures** ayant fonction de protection sociale, iii) **la mise en perspective avec d'autres groupes socio-professionnels** avec lesquels les groupes pastoraux sont en étroite interaction. La dégradation sécuritaire amorcée depuis 2015 dans les milieux ruraux considérés a été traitée à travers les perceptions des différentes générations, sexo-différenciées, des crises et de leurs impacts.

Au-delà de la question de l'accès au terrain, confier les enquêtes à des OP en 2021 au Burkina Faso renvoyait à :

- **L'ambition de contribuer à la construction d'un positionnement politique commun, cohérent et argumenté** par les OP à porter dans les arènes de l'action publique régionale et nationale. Le dispositif d'ancrage institutionnel auprès de l'administration du Burkina Faso se voulait scientifique (espace de discussion des hypothèses entre les opérateurs du pays et l'équipe de recherche) et politique.
- **L'ambition de faire dialoguer une connaissance intime du terrain** (côté OP) et **un regard distancié** (côté chercheurs) pour produire de la connaissance en contexte de forte incertitude et de changement politique.

Nous devons un avertissement aux lecteurs et aux lectrices, sur le laps de temps écoulé entre la conduite des enquêtes (août 2021), la fin du traitement statistique des données (janvier 2022), l'atelier de validation des analyses avec les enquêteurs et les points focaux (juin 2022) et la rédaction de ce document. Il est dû à de nombreuses contraintes qui ont ralenti les interactions de l'équipe avant et depuis les coups d'Etat survenus en 2022 au Burkina Faso. Depuis lors, le contexte sécuritaire et de l'action publique elle-même ont encore changé, faisant peser une pression inédite sur les pasteurs et en particulier leur jeunesse.

Malgré ces bouleversements violents du contexte et le délai de diffusion des résultats, nous estimons que les informations et les perceptions recueillies en 2021 puis en 2022 à différents niveaux méritent d'être diffusées aujourd'hui comme base originale de connaissance en soutien aux économies pastorales et à leur jeunesse.

La suite du document se structure en quatre parties. La partie 1 précise les conditions de production des données et la démarche suivie en partenariat ; la partie 2 décrit les changements structurels dans les économies familiales pastorales ; la partie 3 présente les mobilités des jeunes femmes et hommes issus des familles pastorales à travers leurs motifs, les conditions et les décisions de leur départ, leurs effets, enfin les perceptions des différentes générations de ces mobilités ; la partie 4 décrit le rapport des jeunes et leurs parents aux réseaux d'entraide et à l'aide perçue comme extérieure (services publics, « projets », OP/OSC, etc.). Dans l'hypothèse que les ressources au sein des familles diminuent, nous interrogeons la réorganisation des relations d'entraide, notamment entre présents et absents, l'étendue des solidarités en dehors de la famille, comment les familles s'insèrent dans le contexte social et économique local sur la base de leurs ressources économiques, de leurs relations sociales, enfin, si et comment les familles ont accès à une aide publique ou privée extérieure, ce qu'elles en pensent et quelles dynamiques locales sont créées. Nous voulions comprendre quels espaces d'action collective ou quels acteurs résistaient au - ou tiraient parti du - contexte de crise complexe des économies rurales et pastorales. La conclusion tente une synthèse de l'état des lieux et des dynamiques émergentes en 2021 dans les sites des trois régions Est, Sahel et Cascades (Ouest) où ont été rencontrés les jeunes pasteurs et leurs familles.

Partie 1 : Méthodologie de l'étude

LA METHODE ET LES OUTILS

L'étude a ciblé les dynamiques familiales pastorales relatives aux moyens de subsistance et aux aides extérieures, à l'économie locale et régionale, aux événements critiques, aux stratégies migratoires concernant les jeunes générations. Elle est basée sur des entretiens individuels différenciant sexe et statut au sein de groupes familiaux identifiés pour recueillir une diversité de points de vue sur l'économie d'une famille élargie et les trajectoires de ses membres. En concertation avec les organisations professionnelles d'éleveurs partenaires, sur chaque site d'enquête, un équilibre a été recherché afin de représenter la diversité des statuts socio-économiques des familles pastorales (mesurée au regard de la taille du bétail de la famille).

Les informations ont été produites à différents niveaux : les enquêtes par questionnaire auprès des familles pastorales, les entretiens avec des personnes ressources sur les sites d'enquête et en capitale, et les dires d'experts recueillis auprès de six enquêteurs et enquêtrices en atelier en présentiel en juin 2022.

Les données relatent l'enquête menée auprès de **56 familles pastorales** (281 personnes enquêtées) sur 16 sites répartis dans trois régions du Burkina Faso : les Cascades (Ouest), le Sahel (Nord) et l'Est.

Encadré 1 – Définition « famille »

Une famille est entendue ici comme une unité de gestion du troupeau. Elle peut être composée de plusieurs ménages avec un chef de famille à sa tête. Un jeune est une personne (homme ou femme) de 15 à 35 ans. Lorsqu'un enquêté parle d'une personne comme étant « jeune » alors que la personne a plus de 35 ans, cette personne peut être comptabilisée comme étant jeune malgré tout. Un enfant est une personne de moins de 15 ans.

Encadré 2 – Définition « pastoralisme »

Nous définissons le pastoralisme par un mode d'existence spécialisé dans l'élevage sur parcours, capable de tirer le meilleur parti de la variabilité largement imprévisible des conditions naturelles, et souvent engagés dans des relations complémentaires et/ou commerciales avec d'autres modes d'existence (FAO 2021). Dans ce texte, « pasteurs » désigne les propriétaires producteurs en élevage pastoral. Cette définition n'exclue pas la pratique simultanée de formes diverses d'agriculture, ainsi que d'autres activités économiques (commerce, salariat, etc.) mais ne les limite pas à « l'échelle d'unités familiales de production agricole, qui sont implicitement considérées comme des cellules socio-économiques autonomes et comparables aux exploitations agricoles européennes » (Landais et Lhoste, 1990 : 221). L'agriculture et le pastoralisme sont des stratégies économiques et sociales flexibles et complémentaires qui coexistent au sein des sociétés paysannes ouest-africaines (Bonfiglioli, 1990). Elles sont souvent pratiquées dans des formes spécialisées comportant des avantages notamment dans les milieux semi-arides (Krätli, 2015) et se nourrissent d'interactions complexes au sein et entre les groupes socio-culturels à l'échelle des territoires reliés par le pastoralisme.

Les profils enquêtés étaient les suivants : profil 1 – homme, chef de campement, profil 2 – Homme, fils aîné du chef de campement, profil 3 – Homme, jeune célibataire, fils cadet du chef de campement, profil 4 – Femme, épouse (ou co-épouse) du chef de campement, profil 5 – Femme, venant d'un autre campement, épouse (ou co-épouse) d'un des fils.

Tableau 1 - Profil des personnes enquêtées

	Profil 1 – chef de campement	Profil 4 – épouse du chef de campement	Profils 2, 3 et 5 –jeunes hommes et femmes	Total
Cascades	10	10	30	50
Est	15	16	46	77
Sahel	31	30	93	154
Total	56	56	169	281

Les jeunes hommes et femmes enquêtés se dénombrent entre 55 jeunes femmes et 114 jeunes hommes, soit 169 jeunes au total. Parmi les 55 jeunes femmes 49 sont les belles-filles du chef de famille, âgées de 13 à 20 ans (moyenne à 16 ou 17 ans) ; deux confiées (17 ans) ; 3 filles du chef de famille (dont 1 divorcée de 27 ans et 2 célibataires de 21 et 22 ans) ; 1 sœur du chef de famille (30 ans, mariée). Les 114 jeunes garçons sont : 94 fils du chef de famille ; 7 enfants confiés (âgés de 16 à 30 ans) ; 8 frères du chef de famille (âgés de 32 à 46 ans) ; 3 petits-fils du chef de famille (âgés de 15 à 18 ans) et 1 erreur = noté belle fille du chef de famille / masculin.

Sur les 169 jeunes interviewés, 136 avaient pour langue maternelle le fulfulde (30 dans les Cascades, 39 à l'Est, 67 au Sahel), 7 le gourmantché (Est), 7 personnes le songhaï (Sahel) et 19 personnes avaient pour langue maternelle le tamasheq (Sahel).

44 personnes se sont déclarées comme étant « déplacées internes » au Burkina Faso, toutes Peules (16 dans les Cascades, 9 à l'Est et 19 au Sahel).

Les hypothèses et questions de recherche formulées par le RBM et l'équipe scientifique de l'étude, avec l'appui des deux chercheurs du Sénégal et du Burkina Faso ont été transcrites en trames d'entretiens, puis en questionnaires à questions à choix multiples et ouvertes, par profil type, avec l'appui d'un statisticien. Pour rendre cet outil opérationnel et améliorer sa compréhension, sa pertinence locale et sa maniabilité, deux chercheurs de l'équipe ont travaillé pendant trois jours d'atelier en présence à Ouagadougou (Burkina Faso), avec les enquêteurs, les représentants des OP et la chercheuse sénégalaise.

Après un premier test des questionnaires enregistrés sur KoBoToolbox sur le terrain par trois enquêteurs et rectification des questionnaires, les enquêtes ont démarré sur les différents sites le 21 juin 2021, pour une durée d'un mois. Le séquençage prévu pour chaque enquêteur était le suivant : Réalisation d'un entretien test auprès d'une famille ; Echange avec le point focal pour ajustements éventuels après vérification des données collectées auprès de cette première famille ; Poursuite des enquêtes auprès de quatre autres familles. Les enquêteurs avaient pour personnes-référentes les points focaux des organisations auxquelles ils sont respectivement affiliés. Celles-ci les appuyaient dans l'identification des familles et l'organisation logistique.

LES LIMITES DES ANALYSES PRODUITES

L'enquête a été conduite auprès de différents membres d'une même famille pastorale, mais les données ne distinguent pas aîné/cadet et pas toujours jeunes femme/jeune homme. Le rôle des statuts dans la fratrie n'a donc pas pu être analysé. Par ailleurs, la somme des données statistiques restituées à distance nous a limités à un traitement par profils et par site, sans reconstituer de « portraits de familles » distinctifs.

Les seize sites reflètent une diversité rurale, péri-urbaine et urbaine au sein de trois régions d'où ressortent certains traits distinctifs liés à la diversité des activités économiques, aux migrations frontalières, à la centralité de l'élevage. Ces différences ne peuvent toutefois pas caractériser les

régions faute de validité statistique de l'échantillonnage possible dans les conditions de l'enquête. Les résultats présentés ont donc une portée illustrative pour un groupe socio-professionnel saisi à travers deux générations et une analyse sexo-différenciée.

La méthode fondée sur la combinaison qualitatif/quantitatif et la délégation aux enquêteurs n'a pas été complètement maîtrisée. La démarche par questionnaire se heurte à un écueil classique : par exemple, quand la migration d'un jeune n'est pas consensuelle, le chef de ménage évite d'en parler et l'obstacle ne peut être contourné par la relance, la reformulation ou la triangulation, courantes dans les entretiens qualitatifs conduits par des chercheurs expérimentés. Cet aspect des clivages familiaux risque donc de rester inaperçu dans notre dispositif, alors que les OP en font un enjeu majeur. D'autre part, en dehors des aspects privés, le contexte sécuritaire et politique a aggravé les réticences à se prononcer ouvertement sur des faits et des réalités toujours plus contraignantes, voire violentes au Burkina Faso⁷. Quand cela a été malgré tout possible, il a été parfois difficile de resituer le jeu de données dans les dynamiques de changement accéléré, avec un risque de confusion sur les temporalités.

Plus largement, les enquêteurs et enquêtrices ont pu être confrontés à un optimisme de façade, sur l'avenir proche, la capacité des familles à assurer les conditions de vie de leurs membres et le statu quo. Après avoir fait un retour auprès des enquêteurs pour soumettre certaines réponses à leur connaissance de terrain (atelier de deux jours en présentiel en juin 2022, post traitement statistique), nous avons décidé de ne pas reprendre les réponses de ce type dans cette synthèse.

Sur un autre plan, si les présentations de la démarche au sein de la Cellule technique d'Animation du système d'information sur le pastoralisme au Burkina Faso (CTA/SIPBF) ont été bien reçues lors des réunions hybrides (en présence et à distance), le dialogue attendu sur le positionnement des acteurs, leurs priorités et la manière de répondre à leurs attentes n'a pas véritablement démarré, au-delà de questions de clarification.

Enfin, l'évolution rapide radicale du contexte sahélien et burkinabè en particulier fait « exploser » les modèles de recherche-action. Les opérateurs nationaux (OP) repensent leur rôle et leurs partenariats. L'expérience ouvre des questions d'éthique, méthode et politique de la recherche, dans des contextes où des acteurs de plus en plus nombreux (humanitaires, mais pas seulement) conduisent des enquêtes.

⁷ Nous avons fait l'expérience de cette réticence lors des enquêtes qualitatives réalisées dans le cadre de l'étude sur les « Jeunes pasteurs en ville » (Magnani et al. 2019 ; Patat et Seli, 2019 ; Rangé, 2019). De nombreux jeunes interviewés au Burkina Faso préféreraient ne pas s'exprimer sur les dynamiques insurrectionnelles en cours et leur traitement politique et sécuritaire par les pouvoirs publics et les acteurs internationaux.

Partie 2 : Des changements structurels dans la reproduction des économies familiales pastorales

Cette section s'intéresse **aux changements observés et ressentis dans les conditions de reproduction des économies familiales pastorales**. Nos questions visaient à comprendre comment s'organisent les **activités productives** de la famille et de ses membres, les **changements observés** dans les activités agricoles et d'élevage de la famille au cours des vingt dernières années, les **stratégies déployées** par la famille pour garder une activité pastorale viable, les stratégies générales de la famille concernant la **transhumance**, les relations de la famille avec les agriculteurs sur le territoire d'attache et lors de la transhumance, et les modalités de **transmission** des droits sur le **bétail** au sein des familles, avec à chaque fois une attention spécifique sur les évolutions ressenties. Des questions ont aussi porté sur les changements observés et ressentis sur le **territoire**, et sur la manière dont les gens voient leur **avenir** dans l'élevage ou hors de l'élevage.

Nos enquêtes montrent que les conditions de reproduction des économies familiales pastorales sont structurellement remises en cause par la **dégradation de l'accès aux ressources** pastorales liée aux dynamiques de **migrations agricoles**, de **privatisation et de marchandisation foncière**. Face à cela, la **reproduction des conditions d'existence reste centrée sur l'élevage** mais dépend de plus en plus de la capacité à opérer une **diversification économique de proximité**, toujours centrée sur l'élevage, et des **migrations de travail**. Tout en restant pour une large part au sein des familles et en continuant à attribuer **un rôle central au pastoralisme dans l'avenir** des familles et de la communauté, **les jeunes gens** se tournent vers des activités de transformation et de commerce, peinent à diversifier leurs espaces sociaux et géographiques d'appartenance et restent **cantonnés dans le présent**. Ces **trajectoires**, comme les stratégies d'adaptation du pastoralisme, sont aujourd'hui **remises en cause par les violences et conflits**.

CARACTERISATION DES SITES D'ENQUETE

L'enquête a porté sur trois régions du Burkina Faso : le Sahel, les Cascades et l'Est.

- Cinq sites ont été retenus dans la région du Sahel : deux dans la commune d'Oursi (province de l'Oudalan), un dans celle de Djibo (province du Soum) et deux dans celle de Seytenga (province du Séno) ;
- Quatre sites ont été retenus dans la région des Cascades : deux dans la commune de Niangoloko et deux dans celle de Mangodara/Sidéradouougou qui relèvent tous les deux de la province de la Comoé ;
- Sept sites ont été retenus dans la région de l'Est : trois dans la commune de Gayeri (province de Gayeri), deux dans celle de Fada N'Gourma (province de Fada N'Gourma) et deux dans celle de la Komienga (province de la Komienga).

Ces régions ne sont pas seulement des territoires pastoraux de départ en transhumance. Dans tous les sites enquêtés, la majorité des villages accueillent aussi des transhumants descendus de régions septentrionales.

Nous proposons ici une description succincte des sites d'enquête, en nous basant sur la littérature existante et sur les dires d'experts recueillis auprès des enquêteurs et points-focaux des organisations pastorales partenaires.

Les sites de la région du Sahel

La région du Sahel reste relativement peu peuplée, avec une densité de population évaluée à 27,4 hab./km² au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, pour une moyenne nationale de 51,8 hab./km².

Dans cette ancienne région d'élevage, le pouvoir coutumier est historiquement aux mains de sociétés peules fortement hiérarchisées, entre une aristocratie politique et religieuse, une classe d'hommes libres, et une classe servile (les Rimaïbe). L'organisation socio-foncière mise en place dans les chefferies peules du Djelgodji (actuelle province du Soum), du Liptako (actuelle province du Seno) et du Yagha (actuelle province du Yagha) au cours du XIX^e siècle est progressivement déstructurée durant la colonisation française et après l'Indépendance, sous l'effet des migrations agricoles (mossi et gourmantché), des réorganisations administratives territoriales et du développement des marchés fonciers. Cette déstructuration s'est faite au détriment des pasteurs qui n'ont plus eu accès qu'à des pâturages interstitiels et qui, entrés tardivement dans la course aux terres agricoles, n'ont que peu étendu leurs droits fonciers. Avec les sécheresses des années 1970 et 1980, la pratique concomitante du pastoralisme et de l'agriculture se généralise dans la région, les inégalités entre pasteurs s'accroissent en partie au profit des migrants agricoles qui investissent dans l'élevage, et de nombreux pasteurs paupérisés partent travailler comme bergers plus au Sud ou dans les pays côtiers (Rangé, 2020).

Des familles peules et tamasheq continuent de vivre principalement du pastoralisme, avec des troupeaux aux effectifs qui peuvent être importants (des troupeaux de 60 à 100 têtes étaient fréquents parmi les pasteurs de notre échantillon avant la crise politico-sécuritaire actuelle). Certains pratiquent une transhumance de longue distance les conduisant au Mali, dans les régions de l'Est et de l'Ouest du Burkina Faso ou encore dans les pays côtiers du Golfe de Guinée. Beaucoup de familles ont néanmoins abandonné la pratique de la transhumance par manque de bétail et de main d'œuvre et du fait de l'aggravation des vols de bétail et des conflits avec les agriculteurs et avec l'administration dans les forêts classées.

D'une manière générale dans la région du Sahel, la crise politico-sécuritaire a rendu la mobilité pastorale presque impossible. Les sites d'enquête ont toutefois été différemment impactés.

- Au moment de l'enquête (août 2021), la commune de Seytenga était restée relativement à l'abri des violences. La commune accueillait des personnes déplacées venues d'autres territoires qui constituaient finalement plutôt une opportunité pour l'économie et la société locales. Elle abritait différents sites d'orpaillage pourvoyeurs de revenus aux populations. Depuis, la situation s'est dégradée (la commune a connu une première attaque meurtrière en juin 2022), et les jeunes gens sont partis massivement vers Dori (province du Séno) et Téra au Niger.
- A l'inverse, les communes d'Oursi et Djibo faisaient déjà face au moment de l'enquête à des violences importantes. Dans la commune d'Oursi, les sites d'orpaillage étaient passés sous le contrôle des groupes armés djihadistes qui en interdisaient l'accès aux femmes (conduisant les hommes à prendre en charge les activités considérées comme féminines à l'instar de la restauration)⁸. La commune de Djibo était particulièrement impactée par les violences. Les groupes armés djihadistes ont mis la ville sous blocus et les groupes de « volontaires pour la défense de la patrie » (VDP), composés en partie de Rimaïbe, de Mossis et de Foulé, prenaient

⁸ Pour une analyse des relations entre développement minier et expansion des groupes armés dans différentes régions du Burkina Faso, voir Hubert (2022).

pour cible les jeunes peuls qui se sont dès lors retournés vers Ouagadougou ou les territoires contrôlés par les groupes armés. Les groupes de VDP ont été institués par l'Etat pour assister les forces armées mais ont, dans les faits, dérivé dans certains territoires en milice communautaire prenant pour cible les membres de la communauté peule. La situation sécuritaire s'est fortement dégradée depuis l'enquête en lien avec l'implantation de l'Etat islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Les enlèvements, les mariages forcés et les viols des femmes sont fréquents, voire les meurtres. Les sites d'orpaillages sont fermés. L'un des sites d'enquête a été déguerpé en décembre 2021 sur ordre des groupes armés djihadistes et sa population s'est réfugiée à Oursi, Gorom, ou encore à Dori.

Les sites de la région des Cascades

Frontalière de la Côte d'Ivoire, la région des Cascades est la région la plus méridionale du front pionnier agricole de l'ouest ouvert dans les années 1970, devenue depuis le bassin cotonnier du pays et qui abrite sa capitale économique, Bobo-Dioulasso (région des Hauts-Bassins). La région des Cascades est la moins densément peuplée des régions de l'Ouest avec 28,8 hab./km² au dernier RGPH de 2006. La commune de Niangoloko, qui abrite deux sites d'enquête, est directement frontalière de la Côte d'Ivoire et bénéficie à ce titre d'une économie diversifiée et dynamique.

Dans l'ouest du pays, les migrations pastorales, principalement peules, remontent aux années 1970 et ont été facilitées par l'ouverture des paysages par les migrations agricoles et par l'aménagement de zones pastorales. Les pasteurs peuls y sont en « position d'étrangers » et s'installent dans des hameaux dépendants politiquement de villages des populations dites autochtones. Les anciennes spécialisations professionnelles tendent à disparaître : les autochtones et migrants agricoles ont acquis du bétail, qu'ils font garder par d'anciens pasteurs paupérisés reconvertis en berger, tandis que les pasteurs peuls cherchent à développer des activités agricoles.

Après le coton, c'est désormais l'anacarde, monoculture pérenne, qui se développe au détriment des terres de parcours, portée par les agriculteurs résidents mais aussi par une classe d'agro-entrepreneurs urbains. Les contrats de fumure, au cœur des complémentarités entre élevage et agriculture et des accords sociaux d'accueil et tutorat, tendent à disparaître à la faveur du développement des intrants de synthèse, et parce que les pasteurs préfèrent garder le fumier pour leurs propres champs et les agriculteurs les résidus de récolte pour leurs propres troupeaux. Dans le département de Niangoloko, la dégradation de l'accès aux terres de parcours tient aussi à la présence d'une forêt classée théoriquement interdite aux activités d'élevage mais dans la pratique accessible moyennant le paiement de fortes sommes aux agents des Eaux et Forêts et au risque de s'exposer à des sanctions.

Dans l'Ouest en général, des conflits plus ou moins violents opposent sporadiquement des communautés peules aux communautés autochtones. Ces conflits sont favorisés par la croissance démographique, le développement des cultures de rente, et l'usage des intrants de synthèse. Ils résultent aussi de tensions internes aux sociétés dites autochtones et du remplacement de la main d'œuvre familiale et de la pratique du confiage par le salariat dans l'élevage (Breusers et al. 1998; Diallo, Y. 2008; Ancey, V. 1997). Face à la précarisation de l'accès aux ressources pastorales, de nombreux pasteurs ont étendu leurs parcours de transhumance aux pays côtiers où ils sont néanmoins confrontés à de fortes restrictions administratives sur les transhumances et aux altercations violentes avec les populations dites autochtones ou avec les agents des Eaux et Forêts (Bukari et Schareika, 2015 ; Thébaud, 2017). Dans ce contexte, les pasteurs ont développé une stratégie qui combine intensification de l'élevage dans les villages d'attache et maintien de la mobilité pastorale sur des circuits étendus (Dongmo et al., 2012 ; Gonin et Gautier, 2015). Ils gardent le cheptel laitier dans les terroirs d'attache où ils cherchent à sécuriser des droits sur les pâturages et envoient le reste du

troupeau en transhumance ou le relocalisent avec une partie de la famille (souvent les fils ou frères cadets) dans d'autres territoires, souvent d'anciens sites de transhumance de la région ou dans les pays côtiers. Dans les Cascades, les femmes pratiquent l'embouche ovine grâce à des revenus de différentes sources. Le recours aux bergers salariés est développé, généralement accompagné en transhumance par l'un des fils de la famille.

La crise politico-sécuritaire des dernières années a provoqué un afflux de pasteurs dans la région sans que les investissements en infrastructures pastorales ne suivent. Les pasteurs de la région ont aussi pâti de la fermeture des marchés (avril 2021) et des frontières (jusqu'en mai 2022) liée à la pandémie de Covid-19.

Les sites de la région de l'Est

La région de l'est constitue le second front pionnier du Burkina Faso. Au dernier RGPH de 2006, la densité de population s'élevait à 26,2 hab./km². L'Est était, en 2014, la quatrième région en termes de contribution au PIB, mais la première en matière de taux de pauvreté et parmi les moins bien dotées en infrastructures publiques. Les migrations pastorales remontent aux années 1970 et ont été facilitées par l'aménagement de zones pastorales, de routes et de points d'eaux. Parmi les communes intéressées par l'enquête, celle de la Kompienga se démarque par l'étendue des forêts protégées (la commune est en effet située au cœur du complexe transfrontalier d'aires protégées dit du WAP-W-Arly-Pendjari) et par une population composée principalement de migrants (migrants agricoles gourmantché et mossis et pasteurs peuls) dont beaucoup sont venus dans les années 1980 pour le chantier de construction du barrage et sont restés ensuite attirés par la fertilité des terres. Hubert (2021) montre comment les formes de gouvernance environnementale internationale mises en œuvre dans la région ont ignoré et fragilisé les savoirs, institutions et pratiques endogènes et ont produit des dynamiques d'exclusion du foncier et des ressources forestières qui alimentent les conflits et favorisent l'installation des groupes insurrectionnels dans les aires de conservation.

Longtemps réputée pour sa disponibilité en terres et en ressources naturelles, la région connaît depuis une décennie une accélération de la concurrence pour l'usage de l'espace entre pâturages, champs de sésame (faisant un large recours aux herbicides), sites d'extraction artisanale et industrielle de l'or et aires protégées. Cette concurrence se manifeste régulièrement par des épisodes violents de déguerpissements, en lien avec la (re)délimitation de zones pastorales, de concessions privées de chasse ou encore d'attribution de permis d'exploitation artisanale de l'or. Les pasteurs transhumants restent les grands perdants de cette concurrence (Rangé et al., 2020).

Comme dans l'Ouest, les pasteurs, aussi principalement peuls, sont en « position d'étrangers » et s'installent dans les hameaux dépendants politiquement des villages, ici gourmantché. Moins fréquents que dans l'Ouest, les conflits entre pasteurs et agriculteurs tendent à se multiplier à la faveur des conflits territoriaux entre lignages « autochtones » (Rangé et al., 2020). Ces conflits et plus encore la montée du banditisme armé (bien avant la crise actuelle) ont conduit de nombreux pasteurs à étendre leurs parcours de transhumance aux pays côtiers (Togo, Ghana, Bénin) où ils rencontrent les mêmes problèmes que les pasteurs de l'Ouest (restrictions administratives sur les transhumances, vols armés de bétail, altercations violentes avec les populations dites autochtones ou avec les agents des Eaux et Forêts, etc.).

Comme dans l'Ouest, les pasteurs tendent à développer une stratégie qui combine intensification dans les villages d'attache et maintien de la mobilité pastorale qui passe par la relocalisation d'une partie de la famille au niveau d'anciens sites de transhumance de la région ou dans les pays côtiers. L'aliment de bétail, principalement le tourteau de coton, a ainsi pris une place croissante dans les pratiques

d'élevage. Les femmes achètent à travers leur époux du bétail pour l'embouche, lorsqu'elles ont un accès facile aux marchés à bétail avec une forte demande, ou pour constituer un troupeau. Les troupeaux sont de taille inégale et les petits pasteurs, ayant à titre indicatif entre 10 et 30 têtes, s'associent avec d'autres pour partir en transhumance et se dispersent une fois arrivés sur place. Le recours aux bergers salariés concerne principalement les animaux qui ne partent pas en transhumance car les propriétaires sont réticents à envoyer leurs troupeaux en transhumance avec des bergers peu qualifiés. Leur travail est rémunéré de manière classique par le droit à consommer et vendre le lait, par la prise en charge du berger et de sa famille (nourriture, vêtement, soins de santé pour la famille) ou encore par du bétail.

Au moment des enquêtes (août 2021), la commune de la Kompienga, frontalière du Togo et du Bénin n'avait pas encore été directement touchée par les violences, contrairement aux communes de Fada N'Gourma et de Gayeri. Dans ces dernières, la mobilité pastorale avait déjà été fortement perturbée par la crise politico-sécuritaire et la population peule était déjà confrontée aux abus et exactions des forces de défense et de sécurité. Toutefois, dans deux communes limitrophes à celle de la Kompienga, Pama et Kompianbiga, des violences d'ampleur (assassinats ciblés, tuerie sur un marché à bétail, etc.) avaient déjà éclaté depuis 2018 (Hubert, 2021 : 3). Depuis, la zone transfrontalière a fait l'objet de blocages croisés entre VDP et groupes d'auto-défense Koglweogos qui ont interdit aux Peuls l'accès ou le passage dans certaines localités et groupes insurrectionnels qui ont mis certaines localités sous embargo. Au moment de l'enquête, les responsables des organisations professionnelles partenaires signalaient deux dynamiques parallèles dans la région de l'Est. D'une part des nombreux éleveurs avaient renoncé à partir en transhumance demeurant dans les territoires d'attache et autour de la ville de Fada avec des difficultés importantes dans l'entretien des animaux. D'autre part, des fortes concentrations de bétail étaient observées dans les aires forestières frontalières sous contrôle des groupes insurrectionnels où les pasteurs transhumants étaient « piégés », par crainte d'exactions de la part des milices pro-gouvernementales et des forces armées burkinabè en cas de retour (Magnani et Bonnet, 2020).

LA DEGRADATION DE L'ACCES AUX RESSOURCES PASTORALES, UNE QUESTION PERÇUE COMME POLITIQUE

Les évolutions de **l'accès aux ressources pastorales sont jugées partout en voie de détérioration** dans les dernières années, en dehors des sites de la commune d'Oursi. **L'absence de ressources sujettes à des formes de gestion communes**, perçue partout, apparaît très aigue (dans 87,5% des réponses). Pour les pasteurs interrogés, les raisons trouvent leur origine dans **l'économie politique du foncier**, nos enquêtes venant ici confirmer les résultats de l'étude « Entendre la voix des éleveurs » du RBM (2021). Une majorité écrasante des réponses mentionne par ailleurs des **difficultés pour nourrir les troupeaux** : les résidus de culture sont insuffisants et l'aliment de bétail coûte trop cher.

Au Sahel, les pasteurs pointent une **compétition accrue** entre pasteurs et agriculteurs et indexent la monétarisation de l'accès à la terre ainsi que la hausse démographique due aux **migrants agricoles** venus des régions du Centre et du Centre-Est perçus par les enquêtés comme des « colons fonciers » ou des gens « sans droit » (à l'exception des sites du Soum) qui occupent les zones humides (bas-fonds, terres de maraîchage) et cultivent les jachères jusqu'alors utilisées en zones de pâture.

Dans les trois régions, la **vente de terres et la spéculation foncière** sont devenues un **problème public**, qualifié de « seconde guerre au Burkina Faso ». D'après les enquêteurs, des notables ont commencé à développer des **ranchs privés** dans les années 1990 et ont ainsi accentué le processus de monétarisation. Est également pointée **l'extension urbaine** à Ouagadougou et dans les villes

secondaires, en particulier à Fada, alimentée par les pratiques des **sociétés immobilières**. Les propriétaires traditionnels parcellisent ces espaces et les vendent en anticipation de la viabilisation des quartiers par la commune. L'extension urbaine a pris une ampleur nouvelle avec la crise politico-sécuritaire et l'installation des personnes déplacées. Les périphéries des villes qui étaient jusqu'alors utilisées pour les pâturages sont désormais habitées.

Le **plaidoyer auprès des autorités** est une stratégie envisagée de manière significative en cas d'insuffisance des ressources communes (dans 27% de réponses). Il s'agirait de comprendre quelles sont les autorités concernées et les actions qui sont attendues d'elles. D'une manière générale, l'**avenir** du pastoralisme est principalement **pensé** autour de la **sécurisation** de l'accès productif aux ressources (les **zones de pâturage** et les **couloirs de transhumance**) pour laquelle des actions de l'Etat sont attendues.

La **crise politico-sécuritaire** actuelle a dramatiquement aggravé la situation. Dans la région de l'est, l'**accès à l'aliment bétail** est devenu de plus en plus **compliqué** : la matière première (graine de coton) est de moins en moins disponible du fait de l'abandon des terres agricoles sous l'effet de l'insécurité et l'approvisionnement en provenance du Bénin est rendu compliqué par la fermeture du poste de douane de Nadiagou, dans la commune de Pama en 2021. Il convient toutefois de nuancer l'appréciation de la situation telle qu'elle se présentait au moment de l'enquête. Dans l'**évolution du troupeau** au cours des cinq dernières années, la tendance majeure partout est la **diminution** (64% des cas). Mais d'autres dynamiques existent : la tendance est unanime à la baisse seulement dans deux communes, Mangodara dans l'Ouest et Djibo au Sahel (où les **vols de bétail** sont très importants et où l'enquête a concerné des familles en ville dont certaines de **déplacés** provenant de la province qui ont dû abandonner ou vendre une partie du cheptel suite à la crise politico-sécuritaire). Partout ailleurs, se trouvent des gens pour qui le troupeau augmente ou reste stable. Ces tendances contrastées entre campements sur un même site sont compatibles avec l'**hypothèse** d'un **transfert** et d'une **concentration de propriété** du bétail mais nous n'avons pas les moyens de le confirmer ici. Au Sahel, le changement le plus fréquent cité à propos des dernières années est la **remise en cause de la transhumance** (« on hésite à partir »), ou son raccourcissement ; cette remise en cause est encore plus prononcée dans les Cascades et dans l'Est, où cela va jusqu'à l'arrêt de la transhumance. Mais, si les transhumances raccourcissent aux Cascades et au Sahel, elles s'allongent au contraire dans l'Est. Le facteur affectant le plus nettement la transhumance est l'insécurité liée à la crise actuelle, mais d'autres entraves structurelles à la mobilité forcent aussi les pasteurs à abandonner la transhumance : l'insuffisance des infrastructures d'abreuvement (au Sahel), ou encore le blocage des passages (dans les Cascades et à l'Est).

La **fermeture des marchés à bétail** du fait de l'insécurité et/ou des stratégies contre-insurrectionnelles des pouvoirs publics a marqué une étape cruciale dans la déstructuration du commerce du bétail. Avec la fermeture des marchés à bétail, c'est toute la **dynamique sociale** forte de rencontres entre les communautés et les acteurs de l'**économie locale** au sein de ces vastes espaces de faible densité qui a disparu. C'est aussi tout le système de contrôle social permettant d'assurer la **traçabilité des animaux** vendus qui a été **fragilisé**. Les circuits de traçage du bétail volé n'étant plus opérationnels à cause de la déstructuration des chaînes d'intermédiation et de la crainte de représailles en cas de signalement aux autorités, le **vol de bétail** est devenu une pratique généralisée et rémunératrice (20 000 têtes auraient été volées dans la seule région du Sahel entre 2019 et 2020 ; Magnani et Bonnet, 2020, 2022).

LA REMISE EN CAUSE DES RELATIONS SOCIALES QUI FONDENT LE PASTORALISME

Les **relations entre pasteurs transhumants et résidents** de la localité, et plus largement entre **pasteurs et agriculteurs**, sont au cœur de la possibilité de la transhumance et du pastoralisme.

De nombreuses **relations contractuelles** et des **échanges** commerciaux sont pratiqués entre les pasteurs résidents enquêtés et les pasteurs transhumants venant dans la localité. Ces échanges se font au sein d'un milieu social dont les personnes enquêtées font partie comme d'un ensemble commun et familial : en effet, les contrats d'accueil sur les champs, de fumure, la vente de produits agricoles, l'achat d'animaux ou de lait, etc., sont évoqués en même temps que des **liens en majorité familiaux et amicaux** avec les pasteurs transhumants.

Cette insertion sociale et économique se tisse **aussi avec les agriculteurs** de la zone d'attache. Les relations des chefs de familles pasteurs avec les agriculteurs de la localité évoquent toutefois uniquement des relations d'échanges productifs (contrat de fumure), les achats-ventes et, dans la région des Cascades, l'échange/partage de main d'œuvre, et, sur les sites de transhumance, les prêts de terre et le confiage de bétail (toujours pour la région des Cascades). Partout on maintient que **« chacun a besoin de l'autre »**. A **Fada ou dans les Cascades**, les **risques**, les **tensions** et les **entraves** aux déplacements compromettent ces échanges productifs historiques comme la fumure apportée par le stationnement des troupeaux transhumants, et dont les agriculteurs ont toujours besoin. Cette nécessité est rappelée (Fada, Mangodara) comme un facteur de maintien des échanges et des relations.

La remise en cause des **transhumances** dans le contexte actuel tient en grande partie aux **risques d'arrestations, de violences et d'exécution** de la part des groupes insurrectionnels, ou de ceux pro-gouvernementaux ou de l'armée ainsi qu'à la **fermeture des frontières** qui contraint les transhumances transfrontalières. Mais elle a trait plus généralement à la **dégradation des relations avec les agriculteurs**, tant en zone de résidence que sur les parcours des pays côtiers, qui fait partie des principaux soucis mentionnés quant à l'impact de la crise sur l'avenir du pastoralisme. Pour les enquêtés de la commune de Gayeri par exemple, l'argent devient nécessaire pour régler des problèmes qui se réglaient autrement auparavant. Plus largement, la **stigmatisation de la communauté peule**, que ce soit par le reste de la population ou par l'Etat, est mentionnée par les hommes et plus fortement relevée par les femmes. Dans ce contexte, la facilitation du dialogue intercommunautaire fait partie des actions attendues de l'Etat fréquemment citée pour sécuriser le pastoralisme.

La **crise actuelle n'est pas la seule en cause**. Dans la région des Cascades, les transhumants rencontrent une grande méfiance dans le nord de la **Côte d'Ivoire** depuis l'expulsion des burkinabè de Côte d'Ivoire en **2000-2002**. Face à cela, beaucoup de jeunes ont fait le choix d'arrêter la transhumance (« la transhumance est pour ceux qui n'ont pas le choix de faire autre chose » expliquent les enquêteurs).

La tendance générale à la diminution ou la **fin du départ en transhumance pour les femmes et les enfants** renvoie à un changement structurel dans l'organisation et la division du travail, qu'il faut rapporter à l'évolution de la place du pastoralisme dans les activités et les revenus des campements. Les pratiques du **salarial** et du **confiage** du troupeau sont répandues dans les **Cascades** avec des formes « classiques » de rémunération (droits sur les ventes laitières, contribution du propriétaire aux dépenses, éventuellement quelques taurillons reçus). Dans la région de l'**Est**, le **confiage**, déjà moins répandu avant la crise, est devenu **exceptionnel** depuis, comme si la prise de **risque devenait**

inacceptable pour les deux parties. On peut supposer que ceux qui autrefois confiaient les animaux, entendu ceux qui ne disposaient **pas d'un gros effectif**, ne les envoient **plus en mobilité**.

On observe une tendance à la **perte du contrôle de la gestion du troupeau par le chef de famille lors des transhumances** qui sont désormais menées principalement par les jeunes hommes de la famille, parfois accompagnés de bergers **salariés**. A l'instar des migrations de travail, les **transhumances transfrontalières** constituent ainsi un **espace d'autonomie pour les jeunes hommes** qui y jouissent d'une certaine marge de manœuvre (voir section « Une quête individuelle de revenus »). D'après les enquêteurs, les jeunes échappent ainsi au contrôle des aînés et prennent des responsabilités sur le troupeau, voire prélèvent des animaux sur le troupeau, pour s'acheter par exemple une moto. Les jeunes étaient très intéressés par cette transhumance jusque dans les années 2000 (autonomie, bonnes ventes lucratives d'animaux en forme) avant que s'accroisse le banditisme dans les pays côtiers, le **racket sur le bétail**, les **rançons sur les bergers**. Avec la montée de ces **violences sur les parcours de transhumance**, les jeunes hommes se soustraient de plus en plus à la transhumance. Ce phénomène s'est aggravé dans la crise actuelle en raison des **abus et exactions des forces armées sur les bergers** et des **enlèvements par les groupes armés**, et beaucoup d'animaux sont confiés aux femmes dans la région du Sahel. **Les jeunes hommes qui restent dans l'élevage s'installent définitivement au Togo et Ghana, d'autres s'adaptent, négocient avec les groupes armés**, pour pâturer dans les zones sous leur contrôle. Ce désengagement de la transhumance doit ainsi être pensé en lien aux questions d'autonomie des jeunes et peut être vu comme une nouvelle forme d'articulation à distance d'activités économiques au sein de familles élargies multi-localisées.

DES ECONOMIES FAMILIALES QUI RESTENT CENTREES SUR L'ELEVAGE MAIS SE RESTRUCTURENT AUTOUR DE LA DIVERSIFICATION DE PROXIMITE ET DES MIGRATIONS DE TRAVAIL

Face à la dégradation de l'accès aux ressources pastorales, de plus en plus de familles opèrent une **diversification de leur économie** et les **migrations de travail** prennent une importance nouvelle dans l'économie familiale (en particulier dans la région des Cascades).

L'**élevage** reste cependant **au cœur de cette diversification** : ainsi, les activités les plus fréquemment citées par les personnes enquêtées sont le commerce autour de l'élevage (**courtier, commerce de bétail** pour 12% des enquêtés sexo indifférenciés, **vente de lait** pour 39% des femmes) et recouvrent potentiellement une diversité de statuts, de capitaux initiaux, de possibilités d'accumulation productive ou d'appui à la consommation. La seule activité de diversification hors élevage/agriculture dépassant 10% des réponses est l'activité d'**orpaillage** (13,6% dans les Cascades et 10% dans le Sahel).

Ces réponses décrivent une **diversification** économique à l'échelle des campements, restant très **limitée** dans les types et, probablement, en volume de revenus (contraints par le capital de départ et les capacités d'investissement) selon les opportunités locales (marchés, ressources eau/forêt/orpaillage). Elles suggèrent que les activités complètent les revenus familiaux et modifient le mode de vie (la transhumance semblant réservée aux familles centrées sur l'élevage), mais fournissent **peu ou pas d'accumulation productive**. **L'agriculture occuperait ainsi une place limitée** par rapport au commerce et seul le commerce de bétail semble éventuellement connecté à un marché régional ou national. L'existence d'emplois salariés, des études, ou encore d'activité d'ouvrier agricole ne ressort pas ou peu dans les expériences des jeunes hommes rencontrés.

D'une manière générale, les informations recueillies en familles pastorales invitent à la **prudence vis-à-vis des récits du développement sur l'expansion générale d'activités diversifiées** dans le monde rural. Dans la commune de Gayeri par exemple, la pluriactivité concerne la majorité des cas mais n'est

pas accessible à n'importe qui. Par exemple les agriculteurs, les commerçants ou les employés peuvent faire de l'agriculture ou de l'élevage comme activité secondaire ; en revanche les pasteurs non transhumants, les bergers salariés et les gens qui ont pour activité principale la vente de lait, sont exclusivement occupés par ces activités. Certains métiers laissent du **temps** ou fournissent des **capacités d'investissement** nécessaires pour acheter du bétail, pratiquer également l'agriculture ou le petit commerce, comme sources de revenus secondaires ; en revanche d'après les déclarations l'activité principale de pasteur ne laisse souvent ni temps ni ressources pour d'autres activités secondaires. Ces résultats recoupent ceux issus d'autres milieux pastoraux africains, et invitent à distinguer des formes de **diversification « positives »**, ouvrant des possibilités d'investissement entre autres en élevage, et « **négatives** » donnant accès à des travaux mal payés, dangereux, usurants, qui ne permettent pas la sortie d'un état de besoin structurel. L'accès aux unes ou aux autres est lié aux **moyens financiers** mais aussi aux **réseaux sociaux** permettant de capitaliser des opportunités économiques en milieu urbain et/ou rural (Catley, 2017 : 43).

En conclusion, l'**élevage** garde une **place centrale** pour la famille et la communauté pastorale. Toutefois la crise politico-sécuritaire remet **en question** l'avenir même du pastoralisme (RBM, 2021). Les principaux impacts cités par les chefs de famille concernent d'abord la production, avec la crainte de la disparition des zones de pâturage, ensuite la désorganisation des circuits de transhumance. Le risque de décapitalisation du bétail arrive en troisième position. Dans la région de l'Est, les entraves à la mobilité réduisent aussi la fréquentation des marchés de collecte. Dans la région du Sahel, selon les personnes enquêtées, la taille des troupeaux autrefois importante (des troupeaux de 60 à 100 têtes sont fréquemment cités) a diminué sous l'effet conjugué de l'accroissement des vols de bétail, des razzias, du prélèvement abusif de la zakat par les groupes armés et de la crise alimentaire. Les pertes de terres agricoles sont aussi mentionnées parmi les effets de la crise.

Selon les enquêteurs, la mobilité pastorale devient précaire et dangereuse mais reste pratiquée au Sahel et les pasteurs sont obligés de négocier avec les groupes armés. Toutefois la prolifération des groupes et des forces armées accroît les risques de violence et de razzias sur le bétail. Il y a deux manières de faire, soit le pasteur doit aller **vendre et ramener l'argent aux racketteurs (groupes armés, milices, forces armées)**, soit **ceux-ci prennent les animaux et les font vendre par leurs répondants sous l'œil des propriétaires** (noté au Sahel en juillet 2021). En juin 2022, de manière discrète, les **animaux en bon embonpoint sont apparus sur les marchés de l'Est**. Les gens soupçonnaient qu'il s'agissait d'animaux **raflés et gardés dans les zones forestières** riches en ressources, en toute impunité.

UNE QUETE INDIVIDUELLE DE REVENUS PAR LES JEUNES QUI PEINE A LES FAIRE SORTIR DE L'ASSIGNATION SOCIALE ET ECONOMIQUE

Dans les sociétés pastorales, l'**autonomisation** des jeunes passe **historiquement** par l'acquisition des **droits sur le bétail**. Nos enquêtes montrent que les **circuits de transfert de droits** sur le bétail **résistent** (baptême, dot) - ainsi la très grande majorité des jeunes gens est déjà dotée d'animaux sur l'ensemble des sites d'enquête - mais que les **transferts d'animaux sont en baisse**. Cette baisse est justifiée par la **baisse des effectifs** des troupeaux et, au Sahel, par un souci de **sécurité économique** (« La gestion des animaux est plus sûre quand le chef de famille les garde »), avec deux effets : les **enfants dépendent plus longtemps** du chef de famille et **cherchent leur propre revenu** en restant **sur place** ou en partant **en migration** (voir quatrième section), tout en restant largement impliqué dans les soins au bétail (89% des jeunes) ou sur le champ familial (83% des jeunes). 65% des jeunes mènent des activités individuelles, avec une différence nette entre les Cascades, d'un côté, où le pourcentage s'élève à 90% et l'Est (61%) et le Sahel (60%), de l'autre. Cela ne va pas sans **tensions** entre les intérêts du

collectif familial et les intérêts **individuels** des jeunes. Les décisions autonomes des jeunes peuvent être mal perçues par les aînés qui les accusent de prélever dans le troupeau pour leurs dépenses personnelles.

Les facteurs qui déterminent la possibilité pour un **jeune** de participer aux **décisions** concernant le **troupeau familial** et d'avoir **droit à la parole** semblent finalement avoir peu changé. L'expérience et la possession de bétail en propre, d'une part, le statut d'homme marié, d'autre part, viennent en tête des réponses. Les statuts familiaux se reproduisent d'une génération à l'autre, en contexte de résidence virilocale⁹, d'apprentissage familial des tâches d'élevage et de transmission progressive des responsabilités, puis des droits. L'âge moyen des chefs de famille enquêtés montre qu'ils détiennent la gestion du troupeau, centralisée ou partagée, jusqu'à un âge avancé indépendamment des capacités des jeunes. Toutefois **les fils** ont acquis des droits notamment en termes d'**expression** au sein de la famille ; et l'acquisition de l'**autonomie** des garçons et des femmes se fait **en dehors de l'héritage du bétail**, par des revenus ou des financements externes permettant d'acquérir du petit bétail ou de développer une activité. Les jeunes bénéficient aussi d'une plus grande **libération de l'expression** (réseaux sociaux, information, scolarisation).

Les **activités pratiquées par les jeunes**, hommes et femmes les plus représentées dans les réponses sont **liées au bétail** (commerce de bétail, courtage, vente de lait), au **petit commerce** et à la **transformation** de produits d'élevage. L'éventail large d'activités témoigne de la recherche d'**opportunités de proximité** dans toutes les directions. Il y a plus de différences entre les activités des jeunes hommes et celles des jeunes femmes, qu'entre les activités d'une région ou d'une autre. Les activités plus éloignées de l'exploitation (études, activités salariées dans le privé ou dans l'administration) ne sont quasiment pas citées. Les **jeunes femmes** sont impliquées dans la **vente de lait** (31% dans les Cascades, plus de 50% respectivement dans l'Est et le Sahel), le **petit commerce** apparaît en deuxième position en général, et devant toute autre activité à l'Est, mais est quasiment absent au Sahel ; dans les Cascades, la **transformation agricole** (décorticage, séchage de fruit) précède le petit commerce. Il s'agit d'activités nécessitant **peu d'investissement** et au plus près de l'exploitation familiale. Les **jeunes hommes** sont impliqués dans les activités de **courtier** et **commerçant de bétail**, commerce de détail, et, dans les Cascades, officient comme **berger salarié** ou, au Sahel, dans l'**orpaillage**. Les **activités agricoles** sont par contre **marginales** dans l'acquisition de revenus individuels (81% des jeunes ne disposent pas de champ individuel), à l'exception de la région des Cascades où la moitié des jeunes dispose d'un champ individuel.

Les **revenus** individuels sont **réinvestis** de manière non négligeable dans l'achat de **bétail**. 25% des jeunes filles et 46% des jeunes hommes ont déjà acheté du bétail, avec une proportion un peu plus élevée chez les jeunes hommes au Sahel et à l'Est. L'investissement dans le bétail se poursuit donc ; mais sur une **base financière extérieure** ou indirectement liée à l'élevage.

Les jeunes contribuent à la **reproduction** minimale **des conditions d'existence** de leur famille, éventuellement à leur changement de statut (par le mariage), mais sauf exception - au Sahel - ils ne sont **nulle part** en mesure de préparer une **accumulation ni un investissement**. Cette faiblesse des revenus personnels, ajoutée à la **faiblesse des formations et des niveaux de scolarisation**, cantonne les jeunes dans le présent, **sans** leur ouvrir de **perspectives** en dehors de la reprise de l'élevage familial avec la transmission des droits de propriété. Ces limites et cette assignation sociale et économique pèse **davantage** collectivement sur les **jeunes femmes**, d'après leur invisibilité concernant les revenus personnels, et leur marginalité à tous les niveaux de scolarisation.

⁹ Se dit du type de résidence dans laquelle le couple habite dans la famille du mari.

Le **niveau de scolarisation** progresse lentement (**55% des plus jeunes gens n'ont aucune instruction scolaire**, contre 2/3 des anciens, avec une différence marquée entre les sexes puisque près des **2/3 des jeunes filles** n'ont aucun parcours scolaire), même si les **avantages** tirés de la **scolarisation** sont **perçus comme déterminants** dans le rapport à l'Etat et dans la vie socio-politique (**accès facilité** aux services de l'Etat et des **ONG**, savoirs mobilisables dans les **relations sociales et politiques**, dans la vie professionnelle). **Personne ne cite par contre un accès à l'emploi salarié comme avantage tiré de la scolarisation**. L'envie de faire des études est mentionnée seulement à l'Est. Les raisons avancées pour expliquer **l'abandon de la scolarisation** divergent entre les Cascades, où les jeunes quittent l'école **pour travailler** et garder le troupeau, et le Sahel et l'Est où se pose plutôt la question du **manque d'adaptation du/au système scolaire** (« Les parents considéraient que sa place n'était pas à l'école » ; « N'arrivait plus à suivre » ; « N'était pas intéressé »). Au Sahel, apparaît le **coût de la scolarité**. La formation professionnelle occupe une place dérisoire dans l'échantillon.

D'une manière générale, les réponses aux questions portant sur les activités perçues comme possibles et souhaitables par les jeunes suggèrent la **faible diversification économique du territoire** où vivent les jeunes, et l'espace de socialisation dans lequel se forment leurs aspirations. Le **commerce** et la **boutique**, qui **nécessitent un investissement**, sont les activités les plus souvent citées, sans doute parce qu'elles font partie de l'univers quotidien et semblent plus accessibles aux jeunes. L'envie de faire des études n'est mentionnée qu'à l'Est, et la vente du lait est citée au Sahel. Dans le département de Niangoloko dans les **Cascades**, **l'élevage n'est souvent pas mentionné** dans les projets professionnels des jeunes, qui sont découragés par la fermeture de l'espace à l'élevage. Au-delà des **contraintes qui pèsent** sur l'élevage, d'autres opportunités économiques s'ouvrent aux jeunes de ce département comme la **culture** et surtout le **petit commerce** de l'**anacarde** achetée au bord des vergers et revendue en ville (Bobo-Dioulasso, Banfora). Les jeunes femmes envisagent de **travailler à Bobo-Dioulasso ou Banfora** dans le secteur des tâches ménagères ou de la restauration.

Dans la région de l'Est, c'est la crise actuelle à la fois pastorale, politico-sécuritaire, sociale et économique qui explique que **la plupart des jeunes ne mentionne plus l'élevage dans leurs projets**. La crise politico-sécuritaire **contraint plus largement les activités liées au commerce du bétail**. Le convoi à pied entre les différentes villes tend à disparaître. Dans la région de l'Est aujourd'hui, beaucoup de jeunes tentent le **maraîchage**. On observe de nouvelles activités telle que le ramassage et **vente de la paille**, ou le service de **taxis moto**.

L'éloignement des jeunes par rapport à l'élevage fait partie des soucis mentionnés quant à l'avenir du pastoralisme en rapport avec la crise. Il faut toutefois noter que l'éloignement tendanciel des jeunes de la transhumance est bien antérieur à la crise (et expliqué par les enquêteurs par le boom minier des années 1990), même si les jeunes continuent à investir dans l'élevage. Parmi les **impacts** de long terme de la **crise** identifiés par les jeunes, on note la **déscolarisation** et **l'abandon de l'éducation coranique** ; les **souffrances psychiques** (avec des attentes vis-à-vis de l'Etat en terme de **soutien psychologique** en particulier pour les jeunes hommes du Sahel), le **désintérêt pour l'élevage** transhumant et la **perte de bétail** sont ensuite cités, puis la **perte de confiance dans l'Etat et les autres communautés**, et le basculement des jeunes dans la **précarité** (délinquance, chômage et travaux précaires ou dangereux).

Partie 3 : Les migrations de travail des jeunes (hommes), entre stratégies familiales et quête individuelle

Cette section s'intéresse aux **stratégies migratoires** des familles de pasteurs (qui part, qui reste, pourquoi, où et pour quoi faire ?), aux **réseaux sociaux** sur lesquels ces migrations se construisent et aux **effets** potentiels de ces migrations sur les trajectoires d'**autonomisation des jeunes hommes et femmes** et, plus largement, sur les **moyens d'existence** des familles. Nous avons cherché à savoir si les revenus dégagés par ces migrations sont partagés et en particulier si la personne en migration envoie de l'argent à la famille restée au campement. Deux types de migrations ont été pris en compte ici : (i) les migrations de longue durée ou définitives ; (ii) les migrations de courte durée (intervenus lors des deux dernières années). La transhumance n'est pas comptabilisée, de même que l'installation des jeunes mariées dans la famille de leur mari. Dans la mesure où les mêmes tendances se dégagent entre chefs de famille et épouses, les résultats sont donnés en synthèse, sauf exception. Une mise en perspective est faite avec les réponses faites par les jeunes hommes et jeunes filles.

Nos enquêtes montrent une **diversité de mobilités de travail**, qui s'inscrivent sur **plusieurs échelles** (local, national, transnational), différents **espaces** (urbain, rural) et dans des **dynamiques migratoires historiques** spécifiques à chaque région. Dans les Cascades à l'**ouest** du pays, des migrations vers la **Côte d'Ivoire ancrées** dans des stratégies familiales de diversification des revenus de la famille sont de ce fait davantage **encouragées** et soutenues par la famille. A l'inverse, dans l'**Est** et au **Sahel**, les **départs** sont davantage exprimés comme des **réponses à des contraintes** structurelles : la **pression sur les terres**, dans la province de la Gnagna en particulier (Est) ; des départs en articulation avec un **sentiment d'abandon par l'administration** dans la région du Sahel (voir section 5). Ces migrations de **travail**, tout en s'inscrivant dans des **dynamiques migratoires anciennes**, prendraient aujourd'hui une importance nouvelle, dans un contexte de remise en cause des conditions de reproduction des économies familiales. **Perçues comme néfastes pour les activités d'élevage** de la famille (perte de main d'œuvre, perte du savoir-faire pastoral, rupture dans la transmission du bétail), leur **contribution aux stratégies familiales de diversification des ressources**, permettant à court terme de soutenir les moyens d'existence de la famille est soulignée. A l'échelle individuelle des jeunes gens, ces migrations peuvent également contribuer à leur **changement de statut (mariage)** et à la prise en charge d'une partie des besoins de leur ménage, mais permettent rarement une accumulation ou un investissement. L'expérience de la migration, c'est également **l'opportunité d'une ouverture sur le monde** et aux autres et celle de développer un **réseau social** en dehors de la famille contribuant ainsi à un élargissement de leurs espaces sociaux d'appartenance.

LES MIGRATIONS DE TRAVAIL PRENNENT UNE IMPORTANCE NOUVELLE DANS LES ECONOMIES FAMILIALES PASTORALES

Dans les trois régions, les migrations occupent une **place importante** dans les histoires de vie d'une large majorité de familles enquêtées, en particulier dans la région des Cascades.

73% des familles enquêtées sont ainsi concernées par des migrations de longue durée ou définitive d'un ou plusieurs de leurs membres. Ceci est particulièrement vrai pour les **Cascades** où tant la part des familles concernées par des mobilités (**9 familles sur 10**) que le nombre de personnes par famille (**4 personnes par famille** en moyenne) est important. Dans les autres régions, la place de la mobilité

est importante également : au **Sahel**, **77%** des familles sont concernées par des mobilités (24 familles sur 31) et ce sont en moyenne **1,5 personnes** qui sont déclarées comme étant absentes ; dans **l'Est**, **53%** des familles sont concernées par des mobilités (**8 familles sur 15**) et ce sont **2,1 personnes** en moyenne qui sont déclarées comme étant absentes.

Dans les trois régions, la migration s'est **intensifiée ces dernières années** et 45% des familles enquêtées ont connu de nouveaux départs depuis 2020. Au Sahel en particulier, la migration s'est intensifiée **en lien avec la crise politico-sécuritaire** poussant de plus en plus de jeunes pasteurs à partir, alors même que l'expansion de l'orpaillage dans la région et l'ouverture de l'accès aux sites par les groupes armés offrent des opportunités renouvelées sur place.

Chaque site d'enquête s'inscrit dans plusieurs échelles de migration (local, national, transfrontalier) et dans des dynamiques migratoires spécifiques.

- Dans **les Cascades**, la **moitié des personnes** ayant quitté l'exploitation sont actuellement dans **un autre pays de la sous-région (Côte d'Ivoire** où les réseaux familiaux sont très développés, et, dans une moindre mesure **Mali**), tandis que l'autre moitié s'est rendue dans d'autres zones rurales de la région. Dans cette région, la migration se fait davantage par **choix** ou **à la demande** d'une famille d'accueil. Les migrants bénéficient dès lors **d'un soutien** de la part d'un parent. Les trajectoires migratoires y sont ainsi un peu moins risquées que dans les autres régions et les **opportunités d'accueil** et les **moyens financiers** trouvés dans des activités diverses facilitent les conditions de migrations, en comparaison avec les déplacements précipités ou démunis au Nord ou à l'Est.
- Au **Sahel**, **32% des personnes ayant quitté** l'exploitation sont **dans un pays voisin (Côte d'Ivoire, Mali et Ghana)**, **26% dans des zones rurales d'autres régions du pays** et **24% à la capitale**. Traditionnellement, les migrations dans la région sont motivées par des raisons économiques vers les sites d'orpaillage ou dans les grandes villes qui ont besoin de main d'œuvre. Au Sahel, les mobilités de travail sont plus récentes et les départs se font souvent **sans garantie d'accueil et de revenus à destination**. Les trajectoires migratoires diffèrent toutefois entre les trois sites locaux d'enquêtes. Dans la province de l'Oudalan (Oursi) est mentionnée une culture de la migration vers **l'Arabie Saoudite** et la **Lybie**, ainsi qu'une culture de la **migration saisonnière au sein de la région**. A l'inverse, dans le cas de Seytenga, la très faible migration recensée s'expliquerait par l'existence d'infrastructures communales et d'espaces (barrage, zones de pâture, etc.), ainsi que par la présence de sites d'orpaillages sur le territoire. Dernièrement, les incidents sécuritaires poussent les jeunes (et leurs familles) à la migration vers les zones sécurisées : localement à partir de 2016, puis de manière accélérée par la suite. Ainsi à Djibo, beaucoup de pasteurs se sont déplacés vers le barrage de Samendeni à Bobo-Dioulasso.
- A **l'Est**, dans la Kompienga en particulier, deux principaux types de migrations coexistent : (i) les **migrations transfrontalières** (64% des familles) vers d'autres pays de la sous-région (**Ghana, Togo** et, dans une moindre mesure, Guinée et Niger), pour pratiquer des activités de **bouviens** sur les marchés à bétail, en lien avec la saturation de l'espace foncier ; (ii) des **migrations internes** de jeunes intra-région et vers d'autres régions (36% des familles), qui se seraient développées dès les années 1970 avec la **création et l'aménagement des marchés à bétail**. A noter qu'à l'Est, des distinctions existent entre les sites. Ainsi, les jeunes de Fada N'Gourma dans la province du Gourma, n'avaient historiquement pas l'habitude de partir en

migration. A l'inverse, dans la province de la Gnagna, les jeunes avaient pour habitude de se rendre au Niger.

Tandis qu'à l'échelle des familles, les migrations transfrontalières occupent ainsi une place importante, à l'échelle des **jeunes hommes et femmes enquêtés**, les migrations observées correspondent majoritairement à des **migrations de proximité** et de courte durée. Cela confirme que les jeunes interviewés ne sont pas ceux partis en migration longue mentionnés par les aînés. **38% des jeunes enquêtés déclarent ainsi avoir connu une forme de migration** dans leur parcours : dans les Cascades, la proportion est plus élevée encore (66% des jeunes), confirmant le profil migratoire de cette région. Avant l'afflux massif de déplacés internes dans le pays, les départs concernaient en premier lieu les jeunes hommes, moins les jeunes femmes¹⁰.

Les jeunes ayant vécu en dehors de leur village citent une **répartition assez équilibrée entre zones rurales et zones urbaines** et mentionnent souvent les deux espaces (rural et urbain), à tous les degrés possibles d'éloignement (**du local au transfrontalier**). Les migrations internes prédominent néanmoins et les distances parcourues sont relativement limitées (même région, voire même commune) pour les trois quarts d'entre eux (75%). 25 % d'entre eux ont cependant indiqué avoir migré vers d'autres régions et 22% dans des pays voisins, pour l'Est vers la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Togo, au Sahel vers le Mali et la Côte d'Ivoire, pour les Cascades vers la Côte d'Ivoire.

Du point de vue des chefs de famille et de leurs épouses, ces migrations ont pour **premier motif le travail** (57% des motifs de départ cités): les jeunes quittent leur commune d'origine, de manière temporaire ou définitive, pour chercher ou exercer une activité économique en dehors de leur territoire d'origine : **berger salarié, orpailleur, petits boulots en ville**, etc. D'autres réalités mises en évidence correspondent à des cas isolés dans l'échantillon : **études (12%), fuite, raisons familiales, emprisonnement, confiage**, etc. La part de l'insécurité dans les motifs de départ cités reste limitée, à l'inverse des mouvements anticipés pour les prochaines années (voir ci-dessous).

Les réponses des jeunes sur le motif de départ corroborent les réponses des aînés (bien que peu de jeunes aient répondu à cette question) et mettent également en évidence ces migrations de travail : pour les **jeunes hommes**, l'**orpillage** (19% - 12 réponses sur 63) et le **commerce de bétail** (13% - 8 réponses sur 63) viennent en priorité, devant une diversité de motifs tels que des formations professionnelles ou l'école coranique. A l'inverse pour les **jeunes femmes**, c'est en priorité la **scolarisation** qui est à l'origine d'une mobilité. Il y a aussi des déplacements de courte durée (visite à des proches, demande d'aide à des proches pour le financement d'un petit commerce, aide au conjoint pour entretenir les animaux, recherche de terres).

Les activités des jeunes en migration font ressortir, chez les jeunes filles, **petit commerce** et études en priorité ; chez les jeunes hommes, **berger salarié** et orpillage, puis commerce de bétail sont les principales activités citées. En général, plusieurs activités ont été exercées pendant ces périodes migratoires par les jeunes hommes - de façon successive ou concomitante (par exemple, berger salarié, commerce de bétail et petit commerce ; commerce de bétail, courtier et berger salarié ; ou encore ouvrier agricole, berger salarié et courtier, etc.). Ceci est moins vrai pour les jeunes filles.

Du point de vue des aînés, les activités exercées par les jeunes en migration sont : des **boulots de survie** en ville/pas d'activité (réponse des aînés au Sahel) ; berger salarié et petit commerce (Est) ; berger salarié, études (Cascades).

¹⁰ Pour rappel, les mobilités pour mariage ne sont pas comptabilisées ici.

Du point de vue des chefs de famille (86%) comme de leurs épouses (80%), l'importance et le rôle des **migrations a changé** depuis leur jeunesse. Les avis relatifs aux conditions de ces migrations ne font en revanche pas consensus : Pour 38% des chefs de famille, les migrants rencontrent **plus de difficultés à trouver du travail** bien rémunéré, tandis que 15% d'entre eux pensent l'inverse. La réussite de ces projets migratoires ne fait pas non plus consensus, mais la **vision des chefs de famille** semble plutôt **pessimiste** à ce sujet (9% considèrent que ces projets migratoires se traduisent par plus d'échecs et retours rapides et 8% par plus d'échecs sans retour, tandis que 9% d'entre eux considèrent que ces projets se traduisent par moins d'échecs ou de retours rapides).

Les **projections dans le futur** sont en phase avec les profils migratoires actuels des trois régions. Dans les **Cascades, 60% des chefs de famille prévoient d'envoyer des jeunes** de la famille en migration ; au **Sahel**, en revanche, ils ne sont que **39%** à le prévoir et, à **l'Est, 27%**. En général, ce sont 1 à 2 personnes que l'on projette d'envoyer en migration. Ce sont avant tout des jeunes hommes (15 à 35 ans) qui seront envoyés en migration du point de vue des chefs de famille, tandis que la projection d'envoi des jeunes femmes (15 à 35 ans) reste très limitée, de même que les enfants (moins de 15 ans). Le motif prioritaire pour l'envoi d'un membre de la famille en migration est la recherche d'un travail. La poursuite d'études est également évoquée. Les réponses anticipent de plus amples mouvements de migrations dans les prochaines années :

- La majorité des chefs de famille (79%) et de leurs épouses (71%) anticipe une augmentation des départs en migrations vers des destinations similaires aux destinations actuelles : vers d'autres pays depuis les Cascades et l'Est ; vers d'autres régions / provinces depuis le Sahel. Trois principaux motifs de ces migrations à venir sont anticipés : l'insécurité (84%), les difficultés en élevage (62%) et la diversification des activités familiales (48%), dans des ordres différents selon les régions. Dans les Cascades viennent en tête les difficultés en élevage et l'insécurité. Dans l'Est, les difficultés en élevage, l'insécurité et les opportunités d'emploi. Au Sahel, l'insécurité, la diversification des activités et les difficultés en élevage.
- De même, la majorité des chefs de famille anticipe une augmentation des arrivées de nouveaux migrants dans les prochaines années (les épouses ont des avis plus partagés) à cause de la recherche de terres agricoles et/ou de pâturages et la fuite liée à l'insécurité. Les réponses à l'Est se distinguent par le rôle du commerce ; au Sahel, par l'orpaillage.

DES MIGRATIONS GÉNÉRALEMENT CONSENSUELLES INSÉRIÉES DANS DES RÉSEAUX MIGRATOIRES

En contraste avec les idées reçues sur les migrations dites de « rupture » (fuite), les **trois quarts** des migrants recensés par les aînés dans les trois régions sont **partis avec l'accord de la famille** : 77% des réponses faites par les aînés indiquent en effet que la décision du départ a été majoritairement « consensuelle »¹¹. Et, bien que certains départs pour des raisons économiques aient été présentés comme étant « non consensuels » (c'est-à-dire à l'initiative du jeune lui-même et sans avis positif des aînés – 23% des réponses), ils ne se traduisent **pas** forcément par un **conflit** ou une **rupture** du jeune avec sa famille. A noter qu'aucun cas de conflit/rupture n'est recensé. On peut toutefois imaginer un biais non négligeable de désirabilité sociale, le chef de famille évitant de parler des migrations non consensuelles ou des cas de rupture rencontrés dans sa famille.

¹¹ La grille d'enquête proposait trois options : « décision consensuelle » entre les jeunes et leur famille, « non consensuelle » entre les jeunes et leur famille mais ne se traduisant pas forcément par un conflit/rupture, « conflit-rupture » correspondant à une décision non consensuelle se traduisant par un conflit/rupture entre le jeune et sa famille.

Du côté des jeunes enquêtés, dans près de la moitié des cas, la **décision** du départ était « **collective/familiale** » (**46% des réponses**). Dans près de l'autre moitié des cas elle est venue de la **personne elle-même (41% des réponses)**, ce qui ne signifie toutefois pas qu'elle ait été source de conflit au sein de la famille. Au Sahel, la part des décisions collectives est plus importante que dans les Cascades où la décision revient majoritairement à la personne elle-même.

De manière attendue, la **marge de manœuvre** existante pour les jeunes hommes **disparaît** pour les **jeunes filles** : une seule jeune fille a indiqué avoir décidé de partir en migration et avoir affronté un refus et ne pas avoir été soutenue par la famille. Pour les jeunes hommes, il est davantage envisageable que la décision vienne du garçon lui-même ou qu'elle se fasse de manière concertée. Du point de vue des jeunes interviewés ayant quitté leur village, leur départ a été bien perçu par la famille et la communauté (78%), rejoignant ainsi le point de vue des aînés sur des migrations majoritairement consensuelles. Les situations où le départ a été mal perçu concernent exclusivement des décisions prises par le jeune directement (garçon en général) et elles se traduisent par l'absence de soutien familial.

Bien que la décision du départ soit majoritairement consensuelle, dans les trois régions, les jeunes migrants indiquent avoir **organisé et financé leur départ eux-mêmes (57% des répondants)**. De même, les **transferts d'argent du campement vers les migrants en mobilité sont limités** : 27% des aînés déclarent avoir envoyé de l'argent à des migrants de la famille. La région des Cascades se différencie avec 41% des familles avec migrants envoyant de l'argent. Cela s'expliquerait à l'Est par le fait que les parents ne veulent plus investir dans des migrations de leurs jeunes qui « échouent » de plus en plus, les jeunes « retournés » devenant alors une charge pour leur famille. Au Sahel, ce serait par contrainte que les parents laisseraient partir leurs jeunes en migration : dans les cas où des ressources sont disponibles, ils préféreraient que leurs jeunes restent à côté de la famille pour s'occuper du troupeau. La nature du soutien est plus souvent financière (67%). Viennent ensuite l'information relative à des contacts et/ou à des opportunités (15%) et une aide au logement (11%). La mise en relation et la fourniture directe d'un emploi est totalement absente des réponses.

Pour ce qui concerne les **réseaux migratoires mobilisés**, c'est généralement **un parent de la famille** qui accueille le migrant. Le rôle des **tuteurs en ville** et, dans une moindre mesure en milieu rural, est ainsi mis en exergue dans les trois régions. A noter que lors de l'atelier de Ouagadougou (juillet 2019), de **nouveaux risques encourus par les tuteurs en ville étaient mis en évidence (interpellation par la police, méfiance à se porter garant pour autrui, etc.)**.

Pendant les périodes de migration, du point de vue des aînés, les migrants rendent **visite à leurs familles de manière occasionnelle**, moins nombreux sont les cas alignés sur le calendrier des fêtes/cérémonies. Du point de vue des jeunes, les contacts avec la famille auraient été plus fréquents durant la période de migration : mensuels (44% des répondants), occasionnels (41%), alignés sur le calendrier des fêtes/cérémonies (11%). Tandis que les situations de rupture avec la famille seraient extrêmement rares (3%) (ce qui correspond très certainement à un biais de l'échantillon).

Les **retours de migration** sont principalement liés à deux causes, du point de vue des jeunes : (i) la **demande de travail en famille** (soin du troupeau, culture des champs) ; (ii) les **échecs** en migration, et notamment les mauvaises conditions de vie et/ou de travail et l'absence d'une situation. Quelques jeunes filles font également référence à des **mariages** et/ou grossesses précoces. Enfin, des événements imprévus peuvent interrompre le parcours migratoires (**absence de papiers, problèmes de santé de la personne** ou d'un membre de sa famille, la fin d'une activité liée à une panne du véhicule

de l'employeur, etc.). Certains jeunes, enfin, n'étaient que de passage au campement au moment des entretiens et avaient pour projet de repartir en migration.

DES MIGRATIONS PERÇUES NEGATIVEMENT A L'AUNE DE L'ACTIVITE D'ELEVAGE, POSITIVEMENT A L'AUNE DE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES DE LA FAMILLE ET DU « POUVOIR D'AGIR » DES JEUNES

Jeunes et aînés partagent une perception négative des effets des migrations sur l'élevage familial : 33% des aînés, en particulier au Sahel, évoquent une **perte de main d'œuvre**, une **perte du savoir-faire** pastoral et une **rupture dans la transmission** du bétail. Les avis ne sont toutefois pas tranchés puisque 22% d'entre eux notent l'effet inverse. Du côté des jeunes, les réponses mentionnent en tête la réduction de la main d'œuvre familiale et la perte de savoir-faire pastoral, devant la rupture dans la transmission du bétail. Un seul **effet positif** est retenu, minoritaire, **l'amélioration de l'accès aux ressources pastorales** (sauf à l'Est où il vient en deuxième position).

Un **tiers des aînés (29%) pointent toutefois des effets positifs**, notamment la **diversification** des sources de **revenu** de la famille. Par ailleurs, 9% d'entre eux soulignent que les migrations contribuent à renforcer l'accès des familles aux services sociaux (éducation, santé).

Concernant les effets des migrations des jeunes sur les relations entre générations, les réponses des aînés ne sont pas tranchées, cependant le cumul des effets négatifs cités (63% des réponses) montre une vision plutôt pessimiste : du point de vue des chefs de famille comme de leurs épouses, les jeunes ne prennent plus, ou moins, soin des aînés, les contacts entre les jeunes ayant quitté le campement et leurs aînés sont limités et les cas de rupture sans transfert de ressources ne sont pas rares (argents, produits, informations, etc.). (« *Ça diminue la confiance entre les enfants et les parents* » - chef de famille, Gayéri, Région Est, Burkina Faso).

Ce point de vue est toutefois contredit par l'existence de transferts de fonds des migrants vers les campements. Ainsi, **56% des aînés ont déclaré que les personnes en migration transféraient des fonds au campement** (en particulier dans les Cascades et au Sahel ; à l'Est en revanche peu de transferts sont mis en évidence). A ce niveau, la décision du départ, consensuelle ou non, ne semble pas être déterminante dans les transferts d'argent. C'est l'activité exercée par la personne qui détermine sa capacité à envoyer de l'argent : parmi les personnes ne transférant pas d'argent cités par les aînés, on compte des personnes en étude, exerçant des boulots de survie en ville, des activités de berger salarié ou de petit commerce. Du côté des jeunes, **une majorité de jeunes (60%) déclare avoir envoyé des fonds au campement pendant leur période de migration**, ce qui correspond globalement aux perceptions des aînés. Des différences peuvent cependant être observées entre les régions, avec plus de transferts observés au Sahel et dans les Cascades que dans l'Est. Le volume de ces transferts n'est cependant pas connu. Au-delà du transfert d'argent, d'autres formes non négligeables de transferts existent également et sont mises en évidence par les aînés comme par les jeunes : **aliments de bétail, achat de bétail, prise en charge de besoins diverses (habillement, riz/céréales, aliments, médicaments, fournitures scolaires, etc.), médiation/aide non matérielle en cas de conflit, information/accès à des relations, etc.**

Par ailleurs, des **effets positifs** sont mis en évidence par une partie des aînés et ce de manière non négligeable (35% des réponses) : les migrations apporteraient davantage de **reconnaissance sociale** et de **responsabilité pour les jeunes** et le **lien** serait maintenu **avec le campement** par un transfert de ressources. Dans les Cascades en particulier, le point de vue des épouses des chefs de famille est relativement plus optimiste que dans les autres régions à ce niveau, ce qui confirme l'impression de

stratégies migratoires choisies et plus établies dans cette région. (« *Les jeunes à leur tour pourront apporter beaucoup de changement dans la famille. Leur faciliter l'accès aux différents services de l'administration comme la justice, la santé humaine et animale, les élus locaux, les services de l'agriculture, etc.* »). (Chefs de famille , Mangodara, Région des Cascades, Burkina Faso).

Du côté des jeunes, les **trois quarts des jeunes voient dans l'expérience de la migration une réussite (75% des répondants¹²)**, dans la mesure où elle leur permettrait de : (i) soutenir la famille élargie, en contribuant aux **dépenses quotidiennes** (achat de vivres, contribution aux dépenses sociales de la famille, etc.) ; (ii) développer des **activités indépendantes** permettant de contribuer à leur **changement de statut** (mariage), de renforcer leur capacité à assumer les besoins de leur ménage (achat de bétail, achat d'un moyen de transport, fond pour un petit commerce) tout en restant dans le cadre du système d'activité familial.

Au Sahel, 69% des jeunes enquêtés estiment avoir apporté des **changements aux activités pratiquées par la famille**. Ces taux sont un peu inférieurs dans les autres régions (55% à l'Est et 50% dans les Cascades) mais restent conséquents. Ces **changements** concerneraient en priorité la diversification des activités, **l'investissement (matériel, bétail, foncier)** et un **changement de pratique** dans les activités d'élevage ou agricoles. Du point de vue des jeunes, cette aide apportée au campement grâce aux activités menées en migration est importante pour leur estime d'eux-mêmes. Cette perception des jeunes contredit toutefois le point de vue d'une partie des adultes qui mettent plutôt en évidence un soutien de court terme permettant de réduire la charge de la famille et de contribuer à la reproduction minimale des conditions d'existence de la famille. Par ailleurs, la part et le volume effectifs des ressources tirées de la migration qui seraient mobilisées pour de l'investissement et de l'accumulation à moyen-long terme n'est pas connue.

Au niveau individuel, l'expérience de la migration permettrait également d'élargir les relations et de se familiariser avec d'autres lieux et notamment le milieu urbain. **Pour ces jeunes**, l'expérience de la migration est ainsi vécue comme une **ouverture sur le monde** et aux autres, le développement d'un réseau social en dehors de la famille, contribuant à élargir leurs **espaces sociaux d'appartenance** (« *J'ai vécu l'expérience de vivre loin des parents et d'avoir des nouvelles connaissances* », « *découvrir d'autres contrées et réalités* », « *Même si je n'ai pas eu beaucoup d'argent, ça m'a permis d'apprendre d'autres choses et de connaître d'autres personnes, en quelque sorte ça m'a permis de mûrir* »). Dans certains cas, cela a également été **une occasion d'instruction** (scolarisation, apprentissage du coran, etc.) ou **d'apprentissage d'un métier et de l'activité entrepreneuriale** (gestion, commerce).

Partie 4 : une entraide cruciale, une aide extérieure aléatoire, et des services publics insuffisants

Cette section s'intéresse aux **processus familiaux et sociaux d'entraide**, leur évolution avec une attention à : i) **l'évolution des réseaux familiaux** (rétrécissement au sein des familles, extension

¹² Pour les personnes ayant vécu la migration comme un échec, cet échec n'a malheureusement pas été commenté.

géographique avec multi-localisation des activités, migration de jeunes, liens ruraux-urbains) ; ii) **l'évolution du rôle du bétail dans l'entraide** en contexte de crises multiples, de modifications structurelles de l'économie familiale (monétarisation, pluriactivité) et **d'interventions extérieures d'aide** ; iii) **l'évolution des besoins des familles** (conjuncturels ou structurels, profondeur des besoins, perceptions et spécificités générationnelles).

Les résultats invitent à nuancer notre hypothèse de départ d'un affaiblissement généralisé des **institutions endogènes d'entraide**. Elles **semblent « tenir » et se monétariser** face une érosion générale des moyens d'existence des familles élargies. La **centralité du « collectif » est affirmée, l'entraide est importante et sollicitée et les réseaux sociaux permettant d'y accéder font l'objet d'attention et d'investissements réguliers** dans les territoires ruraux d'ancrage et entre ceux-ci et les milieux urbains. Les résultats sont limités par les **contraintes de l'enquête** sans portrait des conditions sociales et économiques des familles et sans quantification des apports des circuits d'entraide à l'économie des familles élargies, ni leurs évolutions dans le temps. Ainsi, étant donné le **caractère mouvant de la situation**, sa progressive et rapide dégradation, nous ne pouvons **pas évaluer l'opérationnalité des circuits d'entraide dans des contextes où des problèmes divers et complexes** (entraves à la mobilité, perte d'accès à des ressources stratégiques, mobilités forcées, destruction d'actifs, etc.). Ces problèmes interviennent souvent de manière concomitante, impactant potentiellement les réseaux de proximité, pilier et lieu de référence de l'entraide (comme attesté par exemple dans certaines régions d'Afrique de l'Est, Sabates-Wheeler et al. 2013 ; Johnson et al., 2023).

Les résultats de l'étude font apparaître une différence de nature entre les processus d'entraide (familiale et de proximité), les services publics et l'aide des intervenants extérieurs. **L'aide extérieure est perçue comme aléatoire et politique**, les conditions d'accès étant plus attribuées à la « chance » et à des relations influentes qu'à des droits reconnus et des formes de réciprocité, mutualisation et solidarité socialement comprises et situées. De plus, dans la perception des interviewés, les **aides extérieures apparaissent comme profondément disjointes des services publics et des droits citoyens**. Elles proviennent bien plus souvent d'organisations non gouvernementales ou associatives que des pouvoirs publics dans le cadre de politiques instituées. Les **logiques** spatiales, organisationnelles et socioéconomiques **des interventions** sont localement **mal comprises**. Les opinions expriment un niveau **d'insatisfaction généralisé sur la qualité de la grande majorité des services publics**, avec une hétérogénéité entre sites et régions autour de certains services (santé, accès à l'eau). Cet état de fait sous-tend la présence d'une **multiplicité d'acteurs autres que l'Etat** (autorités coutumières, religieuses, organisations professionnelles, intellectuels et élites urbaines), à qui est attribué un rôle important **dans la délivrance de services publics**, y compris dans des domaines clés de la souveraineté de l'Etat (éducation, justice et sécurité, accès aux terres de parcours). Les résultats soulignent également une forte imbrication entre ces différents acteurs concourant à la délivrance des services publics.

DES FORMES D'ENTRAIDE QUI « TIENNENT » ET SE MONETARISENT FACE A UNE EROSION DES MOYENS D'EXISTENCE

L'entraide « *en cas de problème* » n'est qu'une occasion parmi d'autres où circulent des biens, de l'argent ou des services (notamment la main d'œuvre) au sein des réseaux familiaux et de proximité. Dans les trois régions, le « **collectif** », au sein et au-delà de la famille élargie, est **mobilisé dans un large éventail de situations**. Les jeunes répondent à l'« invitation » à venir semer ou labourer les champs. Pendant les séances annuelles des vaccinations du bétail, les jeunes se mobilisent pour maîtriser les animaux. Ils sont également mobilisés pour la construction des habitations et des lieux de culte. Les femmes s'impliquent dans l'organisation collective d'événements sociaux tels que les mariages et les

baptêmes. Ces formes de coopération marquent l'importance de **cultiver les relations** sociales et **adhérer aux obligations** qui fondent **l'appartenance à une communauté politique** donnant accès à un réseau d'entraide qui joue **un rôle central dans la gestion de l'incertitude structurelle** en milieu pastoral (Johnson et al. 2023).

L'entraide familiale provient le plus souvent du **cercle le plus proche** de l'unité de gestion du troupeau et de résidence, les **parents co-résidents ou voisins en milieu rural**. Toutefois, les circuits relient les milieux ruraux et les espaces urbains : **la mobilisation des parents en ville est importante**. Cités aussi souvent que les co-résidents au Sahel, les parents en ville sont des recours majoritaires dans les Cascades, loin devant les co-résidents ou les parents voisins en milieu rural. Bien que non quantifiées ni monétarisées, ces observations donnent l'image de deux régions, Cascades et Sahel, où l'entraide familiale est activée dans une proportion visible par des liens ruraux-urbains, donc indirectement par des réseaux migratoires. Aux **Cascades**, les **familles sont moins étendues** et les ménages plus autonomes que dans les milieux pastoraux à « grand campement », ce qui peut expliquer la **moindre importance des réseaux de proximité**. Cette donne reflète aussi une **meilleure insertion** dans les **réseaux migratoires**, avec une aide des parents dans les villes de destination pour l'accès au logement et la recherche d'emploi, et la plus **forte diversification** des activités familiales en milieu rural. En termes spatiaux, les circuits d'entraide complètent l'éventail des liens ruraux-urbains. Dans deux régions sur trois, **Est et Sahel**, l'entraide est **majoritairement** apportée au sein de la **commune de résidence**. En revanche celle-ci n'apparaît pratiquement pas aux Cascades où les circuits se tournent davantage vers une ville du pays. Les villes de l'étranger occupent une place très marginale à invisible dans les circuits d'entraide familiaux mentionnés dans les trois régions.

L'argent est de loin le soutien le plus cité par les chefs de campement dans les trois régions, devant **l'aide alimentaire, l'aliment de bétail, le bétail et la main d'œuvre**. Cela corrobore les dires d'acteurs sur la monétarisation des relations, « *sans argent tu ne peux plus rien régler* » (Chef de famille à Gayeri, région de l'Est), mais renvoie à **une forte diversité des montants en circulation**. Le **bétail** n'est cité qu'au **Sahel**, ce qui reflète l'orientation plus pastorale de l'économie des familles enquêtées. Toutefois, le **pastoralisme** garde une place importante dans les moyens d'existence des familles, comme on peut déduire de la part des **aliments de bétail** dans les aides familiales mentionnées au **Sahel** et à l'**Est**. Cela confirme le rôle structurant du pastoralisme dans la diversification des activités économiques mais aussi sa perte de centralité dans la reproduction sociale et la gestion de l'incertitude au sein des familles élargies et des groupes sociaux auxquels elles appartiennent.

Les femmes des chefs de famille mentionnent autant de types d'aide familiale que les hommes. La diversité et les proportions régionales globales sont similaires. **L'argent** est **aussi** la forme d'entraide familiale la plus fréquemment citée par les **femmes**. La **principale différence** est que les femmes mentionnent davantage **l'aide alimentaire** et beaucoup moins l'aliment de bétail, ce qui correspond à la répartition genrée des responsabilités et des tâches dans la famille. A l'échelle nationale, les jeunes femmes citent prioritairement l'argent et dans une moindre mesure un apport en main d'œuvre et en aide alimentaire, sans doute plutôt accordée aux femmes adultes responsables des repas familiaux. Les **jeunes hommes** affichent des **profils plus variés**, avec un équilibre entre les formes de soutien plus citées (argent, aide alimentaire, aliment de bétail, main d'œuvre) et la mention d'une **aide à l'accès à l'emploi et à la résolution des litiges**. L'aide familiale citée par les jeunes hommes dans les trois régions distingue essentiellement la région des Cascades (faible nombre d'aides reçues, centrées sur l'aide alimentaire et la main d'œuvre) et l'Est (argent et aide alimentaire) de la région du **Sahel**, où les **types de soutien** mentionnés sont **plus nombreux** (main d'œuvre et accès à l'emploi, interventions pour résoudre un litige) et plus **fréquents**.

En ce qui concerne les circuits de « proximité » **hors famille élargie**, à l'Est et aux **Cascades** les soutiens sont exclusivement obtenus auprès d'**amis** ou **voisins**, tandis qu'au **Sahel** on se tourne vers les **autorités coutumières**. Ceci est probablement lié au fait qu'au Sahel les sociétés pastorales détiennent historiquement le pouvoir coutumier, mais surtout les **représentants politiques** émergent comme des acteurs importants. Les représentants politiques sont des **élus locaux** qui peuvent aider à avoir des **papiers** (service public), prendre en charge les **ordonnances médicales** (intervention personnelle) mais aussi à figurer sur **les listes de bénéficiaires de l'aide extérieure** et avoir accès à de l'argent ou des vivres (courtage). Les élus peuvent se présenter et être perçus comme étant à l'origine d'une aide venant de l'extérieur dont ils sont les intermédiaires et dont la source et les modalités de délivrance sont localement mal comprises. L'appartenance à la fraction ou au groupe lignager est le critère d'accès plus largement cité, ce qui semble signifier que les **réseaux de clientèle se superposent aux groupes d'appartenance familiale**. L'origine des soutiens mobilisés confirme la trame spatiale des circuits familiaux. La **commune de résidence** est l'espace de référence au **Sahel** et à l'**Est** avec toutefois une place importante des **milieux urbains nationaux**. Aux **Cascades**, en revanche priment les **villes de l'étranger** suivies par les villes **nationales**. Ce qui marque l'importance mais aussi la relative rareté de mobilités réussies dans les villes en dehors du pays.

Au Sahel, l'entraide est presque toujours citée comme exceptionnelle, alors que dans les Cascades et l'Est l'aide est perçue comme étant reçue plus régulièrement. Toutefois, les notions de régularité et d'exception sont relatives et variables. Selon les enquêteurs, dans l'Est, la fréquence « *régulière* » signifie une aide prévisible, garantie, mais pas forcément fréquente. S'agissant des dons lors d'événements sociaux, les gens peuvent ne pas les identifier comme une forme d'entraide, mais comme une pratique normale. Au Sahel, l'ampleur des perturbations actuelles fait que les pratiques naguère attendues comme prévisibles, normales et garanties peuvent être mentionnées comme exceptionnelles aujourd'hui.

Les **deux principaux motifs pour lesquels les chefs de campement demandent de l'aide** depuis les cinq dernières années sont la **santé**, **l'éducation** et la **chute de la production** et/ou des revenus. Ces deux motifs ne renvoient pas, ou pas seulement, à des accidents ponctuels et à une crise généralisée mais à une **incapacité à subvenir aux moyens de base nécessaires** à la reproduction des conditions d'existence familiale. Bien que la question ne soit pas mise en perspective dans l'histoire des familles, cela suggère une **érosion des moyens d'existence**, en tous cas une **fragilité structurelle** des revenus. Les pratiques d'entraide assument à la fois une fonction de protection sociale et d'investissement dans l'avenir des quelques membres plus jeunes des familles. Comme facteurs responsables de cette dégradation, les situations de conflit émergent avec acuité au Sahel, et en moindre mesure aux Cascades, tandis qu'à l'Est les vols sont fréquemment cités comme déterminants de la chute de la production et/ou des revenus qui motivent les demandes d'entraide.

L'AIDE EXTERIEURE : UNE AIDE ALIMENTAIRE AFFAIRE DE « CHANCE » ET DE RELATIONS SOCIALES

La majorité des chefs de campement au Sahel ont déjà eu accès à une aide extérieure, environ la moitié à l'Est, aucun dans la région des Cascades. Ces **tendances dessinent un profil spatial des interventions d'aide** que nous ne pouvons pas corrélérer à l'ampleur des besoins des familles et aux situations spécifiques des contextes investis par l'étude. Les régions de l'Est et du Sahel comptent de nombreux **campements de déplacés** et certains sites d'enquête sont situés à proximité (Djibo au Sahel et Potiamanga dans l'Est). Au **Sahel**, les **organisations non gouvernementales** sont les canaux exclusifs identifiés par les interviewés comme pourvoyeurs d'aide extérieure. Elles apparaissent à **égale mesure des associations à l'Est et de l'Etat aux Cascades**. Cette cartographie de l'aide extérieure ainsi que les

données sur les **services publics** confirment la **précarité** de ces derniers à l'**Est** et au **Sahel** et le rôle palliatif, dans ces régions, assuré par des dispositifs de l'aide au développement et de l'humanitaire. Les régions du Sahel et de l'Est affichent des **taux d'analphabétisme** et **accès à l'école primaire** et scolarisation parmi **les plus bas du pays** (INSD, 2015). Les taux de scolarisation des populations **pastorales** y seraient **catastrophiques** (Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et Coopération suisse au développement, 2017). Les régions de l'**Ouest du Burkina Faso** sont au cœur de l'activité cotonnière et irriguant Bobo Dioulasso, la capitale économique du pays. Cela témoigne d'une meilleure **intégration politique** et **économique** dans l'espace national.

Dans les trois régions, dans la majeure partie des cas, **l'aide extérieure est une aide alimentaire**, exclusive à l'Est, **complétée** par des intrants aux Cascades, ainsi que **par des intrants**, du bétail et de la « nourriture contre travail » au Sahel. Il s'agit de **formes d'aides classiques** d'intervention **d'urgence** pratiquée à large échelle depuis les grandes sécheresses des années 1970 et 1980. On peut remarquer l'absence des dispositifs de transfert monétaire (**cash transfer**), pourtant en passe de devenir l'outil de protection de référence dans des nombreux pays africains (en Afrique de l'Est, voir Merttens et al. 2012 ; Catley, 2017 ; Addis et Assefa, 2018 ; Fre et Dixon, 2019), mais dont les **pasteurs** sont souvent **exclus** du fait de l'inadaptation des dispositifs aux réalités socio-économiques pastorales et de la **marginalisation politique** généralisée des pasteurs. On peut s'interroger sur la perception par les femmes de cette aide qui arrive tantôt sans condition, tantôt en contrepartie de travail. Les interviewés **questionnent** la **conception** (mise en cohérence, critères d'intervention, de ciblage, de complémentarité) et la **mise en œuvre** de ces aides extérieures. Ces questions sont encore aiguës quand on interroge les gens sur leurs perceptions de **l'accès à l'aide**. L'inscription au registre d'Etat est une condition citée au Sahel, très majoritairement, et dans l'Est. La centralité du registre d'Etat s'explique probablement par la présence de personnes déplacées dans l'échantillon dans les deux régions. En revanche, **l'importance des relations** est mentionnée partout, bien que dans une moindre mesure (y a-t-il un effet de retenue vis-à-vis d'enquêteurs issus d'organisations responsable du ciblage ?), enfin la « **chance** » ou « **la volonté divine** » apparaît au Sahel et aux Cascades. Ces résultats recourent ceux d'autres recherches menées en Afrique de l'Ouest et de l'Est qui mettent en évidence la **faible compréhension locale** des modalités de fonctionnement des dispositifs de ciblage et leur **faible adaptation aux caractéristiques des contextes de mise en œuvre**, notamment en milieu pastoral (Ancey et al. 2009 ; Olivier De Sardan et al. 2014 ; Lind et al. 2021 ; Alene et al. 2021).

Les femmes et les chefs de campement disent que l'aide est mobilisée le plus souvent pour compenser la chute de production et/ou de revenus. Au Sahel, la prise en charge des conséquences d'un conflit est mentionnée.

Les **jeunes qui ont reçu une aide sont relativement moins nombreux** que les générations aînées, ce qui reflète probablement leur condition de « **dépendants** » ainsi que les modalités d'enregistrement et de ciblage dans des contextes où le modèle de la famille élargie et polygame est largement dominant.

DES SERVICES PUBLICS CRITIQUES ET DES ATTENTES QUI SOULIGNENT L'IMBRICATION ENTRE POLITIQUES, AUTORITES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES

Les perceptions sur la qualité des services publics diffèrent en fonction des services et des sites d'enquête. Les **sites d'enquête sont fortement hétérogènes** en termes de positionnement géographique, dynamiques économiques et environnementales, socio-politiques, statut administratif,

infrastructures et présence d'interventions d'aide au développement. Les résultats ci-dessous recourent les avis plutôt convergents des chefs de campement, de leurs femmes ainsi que des jeunes hommes et femmes interviewés.

Sur la qualité des services **d'eau potable**, les **opinions diffèrent fortement** entre et au sein des régions, et sont souvent aussi discordantes au niveau des mêmes sites, laissant penser qu'elles dépendent avant **tout de la proximité des infrastructures** mais aussi de leur **performance** et leur **accessibilité**. Au Sahel, elle est jugée majoritairement satisfaisante à Oursi, satisfaisante dans la moitié des cas à Seytenga (barrage à proximité), acceptable à très critique à Djibo. Dans l'Est, les opinions sont divisées à l'intérieur de chaque site enquêté : à Fada et Kompienga une moitié d'opinions satisfaites ; la majorité des réponses à Gayeri trouvant l'accès et la qualité de l'eau potable acceptables. Dans les Cascades, les deux communes présentent des opinions contrastées, critique à Mangodara (site enclavé), acceptable à Niangoloko (point de passage frontalier, investissements récents de l'aide au développement).

Les services de **santé humaine et animale** sont jugés en état **très critique à Djibo**, capitale du Soum au Sahel qui fait l'objet d'un blocus imposé par les groupes armés depuis plusieurs années, tandis que leur état est jugé **acceptable dans les autres sites du Sahel et de la région des Cascades**. Ces services sont majoritairement jugés **satisfaisants dans la région Est**. La relative satisfaction concernant les services de santé pourrait refléter la récente introduction par le gouvernement de la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

Une critique plus forte et homogène s'exprime sur les autres services publics : éducation et formation, services de justice et de sécurité.

Sur les services **d'éducation/formation professionnelle**, il y a **peu d'opinions positives**. Au mieux, leur niveau est jugé acceptable, au Sahel et dans la région de l'Est. Par ailleurs, dans ces régions les interviewés font de manière inattendue abstraction de la fermeture massive de classes d'écoles à cause du retrait du personnel enseignant des zones rurales considérées comme dangereuses et hors contrôle du gouvernement. Cela et le nombre élevé de non répondants laissent penser à un **faible accès effectif**, un manque de connaissance ou d'intérêt.

La perception des **services de justice** est généralement **critique**, à l'unanimité ou quasiment à Fada, à la Kompienga à l'Est et à Djibo au Sahel. La **stagnation** et la **détérioration** caractérisent partout les tendances, à l'exception de Gayeri à l'Est et à Niangoloko aux Cascades.

Les opinions sur les **services de sécurité** ont un profil **similaire** à celles des services de justice. Elles sont extrêmement tranchées et tout le monde semble avoir un avis. La grande majorité est très critique, de manière unanime à Mangodara dans les Cascades, à Fada à l'Est et à Seytenga au Sahel. Une seule commune enquêtée, la Kompienga, présente un échantillon où les perceptions positives sont aussi nombreuses que les perceptions très critiques.

Les attentes exprimées par les interviewés vis-à-vis de différents acteurs font transparaître des nombreuses **superpositions et des relations imbriquées** entre ceux-ci autour des responsabilités et de la **délivrance des services publics**. Les **autorités politiques**, nationales et décentralisées sont attendues **en priorité** par rapport aux autorités coutumières et religieuses sur tous les services publics (en exclusivité dans les domaines de la santé, de l'eau potable et de l'électricité) et dans tous les territoires. Les **autorités coutumières** sont évoquées comme influentes **en matière d'éducation** au **Sahel** et **Niangoloko** dans les cascades. Cela renvoie probablement au **rôle de médiation** que certains chefs coutumiers sont en mesure de jouer à la fois auprès des pouvoirs publics et des acteurs de l'aide au développement pour promouvoir les services éducatifs dans leur territoire. Les **services de justice et**

de sécurité, quoique largement dévolus aux autorités politiques, font apparaître aussi **une attente** vis-à-vis des **autorités coutumières et religieuses** au Sahel et à l'Est.

De manière significative, l'éducation, la formation professionnelle, l'insertion des jeunes ne sont clairement pas mis en rapport avec l'avenir du pastoralisme dans les réponses recueillies. Pour autant, parmi les attentes vis-à-vis de l'Etat en réponse à la crise politico-sécuritaire, un **intérêt très marqué pour la scolarisation et la formation se dégage dans le Sahel**, aux côtés d'attentes plus généralisées concernant des appuis en capital pour **développer le commerce**, et au Sahel **d'appuis en bétail** et dans les Cascades **d'accès aux terres agricoles**. Dans l'Est et au Sahel, les hommes adultes appellent à la **reconnaissance par l'Etat des torts subis**.

LA DEFENSE DES DROITS ET DES INTERETS DES PASTEURS : UN ROLE CENTRAL RECONNU AUX ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AUX COTES DES AUTORITES COUTUMIERES ?

En dehors des autorités coutumières, les chefs de famille dans les trois régions mettent au premier plan le rôle des **organisations professionnelles** pour faire valoir leurs intérêts, leurs besoins et leurs droits. Ces organisations figurent **loin devant** les autres acteurs identifiés : **intellectuels, ressortissants et élites urbaines**. Un **biais** est néanmoins fort **probable** car le choix de sites et les enquêtes ont été menées sous l'encadrement d'organisations professionnelles pastorales. Cependant, nous pouvons aussi relier cela à la **prise d'importance** des organisations professionnelles **dans la gestion de l'aide** extérieure, y compris **d'urgence**, ainsi que d'un rôle de médiation accru depuis la généralisation des dynamiques insurrectionnelles et d'insécurité dans le pays. Ce **nouveau positionnement** des organisations professionnelles peut **faciliter l'accès à l'aide** pour des populations pastorales marginalisées par les institutions publiques nationales et décentralisées. Ces organisations peuvent aussi opérer avec une **plus grande efficacité** grâce à leur bonne connaissance des contextes locaux, des modes de vie des populations et de l'économie pastorale. Toutefois, ce nouveau positionnement **peut aussi** favoriser des **conflits d'intérêts** (Ridde et Olivier De Sardan, 2022) entre un rôle de **courtage** et d'exécution des interventions extérieures et le **portage d'instances politiques** dépassant l'accès à l'aide matérielle et les revendications sur base socioculturelle. Une **forte incertitude** demeure (**dépendance des bailleurs, technicisation et sectorialisation** des instances politiques) pour que ce mouvement puisse se traduire dans la **formulation de projets politiques cohérents et structurés**, en mesure de conduire à des changements structurels dans **l'accès aux droits** économiques et citoyens, et dans les **relations de pouvoir** entre groupes dominants et subalternes (Ciavolella, 2018).

Pour faire entendre leurs intérêts, droits et besoins les chefs de famille positionnent les actions de « **dialogue** et « **de plaidoyer** » au premier plan des modes d'expression civique. Le **vote** est placé très **loin derrière**. Les opinions des chefs de campements et des jeunes sont convergents sur ce point, les femmes donnent en revanche une place plus importante mais pas prioritaire au vote. Le lexique de dialogue, plaidoyer, central dans les programmes et recommandations des projets de développement met en évidence le relatif effacement et **une faible confiance dans les processus démocratiques** reposant sur des élections. Il faut rappeler que les enquêtes ont eu lieu avant le premier coup d'Etat qui a renversé le dernier Président élu, Roch Marc Kaboré, en janvier 2022. Par ailleurs, sous les **gouvernements militaires**, les communes ont été remplacées par des délégations spéciales. Le préfet de nomination gouvernementales est devenu en même temps maire tandis que le conseil municipal dissout est remplacé par les représentants des services techniques déconcentrés et d'organisations dites de la société civile qui élisent un bureau qui travaille avec le préfet.

Selon les enquêteurs de terrain, les interviewés mettent en avant le dialogue entendu comme **négociation et solution en opposition au recours généralisé à la violence** qui a pris place ces dernières années. Les organisations professionnelles, probablement aussi les autres institutions indiquées par les interviewés, jouent selon les enquêteurs un rôle de médiation déterminant dans les négociations autour de **l'accès à des espaces essentiels** à la mobilité pastorale.

S'agissant de l'affiliation du chef de famille à une organisation, se distinguent les Cascades, où une forte majorité n'appartient à aucune organisation collective. Ils sont la moitié au Sahel et une majorité à l'Est à faire partie d'un collectif. Les **organisations professionnelles** sont les espaces d'action collective les plus mentionnés partout (biais probable comme mentionné ci-dessus), sauf aux Cascades, devant les **associations de classe d'âge** et les **associations de ressortissants** à l'Est. Les organisations religieuses sont mentionnées, à la marge, à l'Est. Pour les femmes des chefs de famille, au-delà des organisations professionnelles, les **organisations féminines** ont une place importante : exclusive à la Kompienga (Est) et à Oursi (Sahel), équivalente aux organisations professionnelles à Djibo (Sahel), significative à Mangodara (Cascades) et Seytenga (Sahel). Les chefs de famille questionnés sur **les bénéfices** retirés de leur affiliation suggéraient : **l'aliment de bétail, le crédit, le conseil technique, la reconnaissance, les relations sociales, les loisirs, la « défense de leurs intérêts »**. Aux Cascades, les réponses sont nombreuses et variées. A l'Est et au Sahel, les interviewés citent un éventail assez varié de bénéfices, avec en tête l'aliment de bétail, les relations sociales et le conseil technique. La reconnaissance et la défense des intérêts apparaissent ensuite, ce qui laisse transparaître **la priorité accordée aux aides matérielles**. Les réponses des femmes recourent celles de leurs époux, avec une importante plus nette donnée au crédit individuel, notamment au Sahel.

Les jeunes citent les deux formes d'organisation collective mentionnées par leurs aînés : **organisation professionnelle et organisations féminines** avec la même répartition genrée. Est à noter la place des **organismes d'épargne et de crédit**. Pour les répondants des deux sexes les associations culturelles, de ressortissants, sportives et religieuses viennent loin derrière. Deux types d'organisation dominent donc chez les jeunes, mais **l'éventail** des types d'**organisation** et associations les concernant est beaucoup **plus diversifié** que pour les générations de leurs parents. Pour les jeunes en général, les bénéfices de l'affiliation sont plus répartis que pour leurs aînés. Les **relations sociales** sont mentionnées. Le **crédit** intéresse spécialement les jeunes femmes, alors que **l'aliment de bétail** et le **conseil technique** ressortent surtout des réponses des jeunes hommes. La principale différence avec les aînés est sans doute la **dimension** reconnue des « **loisirs** ».

Conclusion générale

Cette étude s'est centrée sur les enjeux productifs et sociaux que vivent les jeunes dans les économies pastorales, dans un contexte où les attentes déjà exprimées par les populations pastorales, en particulier des jeunes, de voir leurs droits productifs, civiques et politiques mieux pris en compte, sont aiguës par la dégradation politico-sécuritaire. Les résultats peuvent être synthétisés dans les 5 points suivants.

1. La remise en cause des conditions de reproduction des économies familiales, liée à la dégradation de l'accès aux ressources, renvoie d'abord à l'économie politique du foncier.

Nos résultats précédents montraient comment il est crucial pour la reproduction économique des moyens de subsistance des familles pastorales d'allier la mobilité pastorale – et la mobilité de travail, incluant les migrations régionales – à l'ancrage foncier sur le territoire d'attache. Les entretiens de la présente étude dégagent deux dynamiques dans l'économie politique du foncier sous-jacente à la mobilité pastorale, dont les ressorts sont publics et privés. D'une part une dynamique structurelle de privatisation et marchandisation du foncier, antérieure à la crise, souvent mentionnée par les enquêtés ; d'autre part celle qui s'est développée dans un contexte de violence généralisée, entraînant parfois l'arrêt de la transhumance (ce qui n'est pas durable dans les modèles pastoraux et aggrave les dynamiques de tension), parfois des pratiques risquées et coûteuses (face aux fermetures politiques des frontières, des familles négocient des arrangements coûteux touchant au racket) et l'arrêt du confiage. La mobilité pastorale en savanes sèches, naguère décrite par certains géographes comme une stratégie « interstitielle » sur des territoires agro-pastoraux, se renégocie en ce moment entre fermetures politiques des frontières, rétrécissement des parcours face aux zones de conservation, violence et stigmatisation ethnique par des groupes armés de diverses obédiences, et de vastes espaces qui redeviennent accessibles à l'élevage sans contrainte de l'expansion agricole ou des contrôles des eaux et forêts.

Ces transformations ont des effets différenciés sur les populations selon les statuts sociaux et économiques. La fermeture des marchés à bétail, des routes de transhumance, les changements d'itinéraires, la perte des emplois plus accessibles (courtage/convoyage sur les marchés de collecte...), ont des conséquences importantes surtout pour les jeunes cadets et les plus petits éleveurs. De nombreux petits intermédiaires perdent leur principale source de revenus. L'impact retombe sur l'économie locale et les formes de socialisation tirées des revenus du commerce de bétail en milieu rural.

2. Les relations sociales et les échanges autour du pastoralisme et de l'agriculture persistaient jusqu'à la période actuelle. Désormais aux contraintes internes s'ajoute la dégradation des options externes de subsistance pour les jeunes.

Dans notre échantillon de familles pastorales, le pastoralisme reste un moyen de subsistance et de diversification (investissements, activités autour du marché, transfert de fertilité pour l'agriculture). Les interviewés insistent sur la nécessité mutuelle du maintien de relations entre élevage et agriculture et de l'entraide. Ces relations ont du sens dans le système pastoral d'intégration des activités à plusieurs échelles : les familles, les groupes sociaux et les territoires.

Or, face aux contraintes, les stratégies de diversification de proximité, les migrations et les réseaux d'entraide ne permettent plus qu'un soutien à court-terme, mais pas d'investissement ni d'accumulation. Le taux de scolarisation catastrophique – en particulier pour les jeunes filles – ferme l'accès à un marché de l'emploi qualifié qui est de toutes manières quasi inexistant. Localement, les possibilités de diversification positive sont limitées et inégalement réparties entre régions. Face à une

structure sociale qui se crispe (les conditions de reproduction des statuts ne changent pas ; le transfert des droits intergénérationnel est amoindri et ralenti), l'acquisition de l'autonomie des jeunes, hommes et femmes, peine à se faire par des revenus ou des financements externes leur permettant d'acquérir du petit bétail ou de développer d'autres activités économiques. L'investissement dans le bétail se poursuit mais sur une base financière extérieure ou indirectement liée à l'élevage. L'existence d'emplois salariés, des études, ou encore d'activité d'ouvrier agricole ne ressort pas ou peu dans les expériences des jeunes hommes rencontrés. Enfin, le contexte actuel remet en cause la place et les apports du commerce du bétail et de la diversification dans les revenus des jeunes.

A plus grande échelle, le désengagement de la transhumance doit être pensé en lien aux questions d'autonomie des jeunes et peut être vu comme une nouvelle forme d'articulation à distance d'activités économiques au sein de familles élargies multi-localisées (avec des troupeaux localisés à demeure au-delà des frontières, au nord des pays côtiers, ce qui est à la portée des familles dotées d'assez grands troupeaux et disposant de main d'œuvre). En parallèle, même si le salariat en transhumance est ancien (besoin des chefs de campements à gros effectifs de bétail, et jeunes à la recherche d'un salaire), la dégradation sécuritaire transforme le métier de berger, avec des risques accrus. Cette activité centrale pour l'économie pastorale devient plus dangereuse et passe hors du contrôle du chef de famille.

Les projections sur les migrations sont en phase avec l'insertion historique contrastée des trois régions dans les réseaux migratoires. Dans les Cascades, 60% des chefs de famille prévoient d'envoyer des jeunes de la famille en migration ; au Sahel, en revanche, ils ne sont que 39% à le prévoir et, à l'Est, 27%. Le discours des aînés sur les migrations de travail des jeunes est tendu, entre leur perception d'une dégradation de l'accès à des emplois rémunérateurs en migration, et d'une tendance destinée à la hausse des départs. Les activités citées sont par ordre décroissant berger salarié, orpaillage, petits boulots, commerce bétail, petit commerce, scolarisation, avec une forte inégalité hommes-femmes. Les jeunes quant à eux évoquent l'aspiration à élargir les espaces sociaux d'appartenance et l'effet de la migration sur leur estime d'eux-mêmes. Les migrations sont une réalité qui ne fait que prendre de l'ampleur avec la crise.

3. Contrairement à notre hypothèse d'un affaiblissement généralisé des institutions endogènes d'entraide, celles-ci semblent « tenir » en se monétisant face une érosion générale des moyens d'existence des familles élargies.

Les relations d'entraide renvoient d'abord au groupe local, mais les liens entre sites ruraux et urbains apparaissent aussi importants (en particulier dans la région des Cascades) et se font plus souvent par des échanges monétaires. L'argent est de loin le soutien le plus cité par les chefs de campement dans les trois régions, devant l'aide alimentaire, l'aliment de bétail, le bétail et la main d'œuvre. L'entraide, comme l'aide extérieure reçue, sert à assumer des besoins immédiats en cas de problème de santé, de chute de production et de revenus, et témoigne de l'érosion générale des moyens de subsistance.

Vis-à-vis de l'aide extérieure, les personnes interviewées (générations et genre confondus) se fient aux dispositifs locaux de captage et de redistribution, avec la perception que l'accès est une affaire de chance et de relations plus que de droits et de « justice ». Au sein de la population, les jeunes ont moins accès que les aînés aux aides extérieures et les jeunes filles ont moins accès que les jeunes garçons aux activités pourvoyeuses de revenus. Dans ce contexte, l'accès à des relations d'entraide et aux réseaux migratoires est discriminant pour diversifier les ressources des familles pauvres.

Alors que les services publics d'éducation/formation, de justice et sécurité sont qualifiés de catastrophiques, les attentes se reportent sur les autorités coutumières et parfois religieuses, traduisant la pluralité et le croisement d'acteurs et de réseaux dans la mise en œuvre de l'action publique. Pour la défense des droits et des intérêts des pasteurs également, un rôle central est dévolu

aux organisations professionnelles aux côtés des autorités coutumières (le vote ne figure pas dans les réponses). En somme, dans un contexte où les services publics sont extrêmement précaires, toutes les générations assignent un rôle important aux autorités coutumières et aux intervenants extérieurs, aussi bien pour les biens et services matériels que pour la défense de leurs droits.

4. La vie civique sous l'angle de l'affiliation aux associations et des dispositifs démocratiques

L'éventail des types d'organisation et associations de jeunes est beaucoup plus diversifié que pour les générations de leurs parents. Les jeunes en général mentionnent des affiliations plus variées à des associations et davantage de bénéfiques (non exclusivement matériels) que leurs aînés. Les relations sociales sont davantage mentionnées. Le crédit intéresse spécialement les jeunes femmes, alors que l'aliment de bétail et le conseil technique ressortent surtout des réponses des jeunes hommes. La principale différence avec les aînés est sans doute la dimension reconnue des « loisirs ».

La facilitation du dialogue intercommunautaire fait partie des actions attendues de l'Etat fréquemment citée pour sécuriser le pastoralisme. Pour faire entendre leurs intérêts, droits et besoins, les chefs de famille positionnent les actions de « dialogue et « de plaider » au premier plan des modes d'expression civique. Le vote est placé très loin derrière. Les opinions des chefs de campements et des jeunes convergent sur ce point, les femmes donnant une place plus importante mais pas prioritaire au vote. Le lexique de dialogue, plaider, central dans les programmes et recommandations des projets de développement met en évidence le relatif effacement et une faible confiance dans les processus démocratiques reposant sur des élections.

5. L'insécurité actuelle remet clairement en cause le pastoralisme mais aussi le droit à l'existence sociale et citoyenne des éleveurs.

En conséquence de cette forte tension entre le maintien des structures d'autorité et l'érosion des ressources et du patrimoine, malgré la relative centralité du pastoralisme, les perceptions d'avenir sont très négatives. Le processus de long terme aiguë par la généralisation des violences politiques augmente les effets cités en termes de précarité, souffrances psychologiques, perte de bétail, perte de confiance en l'Etat et envers les autres groupes sociaux.

Face à cela, il faut différencier deux ensembles d'attentes. Celles qui sont spécifiquement liées au pastoralisme (place importante reste accordée à cette activité dans l'avenir des familles et des communautés), en tant qu'activité productive (avec de grosses attentes sur la sécurisation de l'accès aux ressources mais aussi dans une dimension plus sociale et politique sur la facilitation du dialogue intercommunautaire), et celles qui sont liées à la reconnaissance du droit à l'existence des éleveurs avec des attentes réelles dans le contexte actuel autour de l'éducation/formation (au Sahel), de soutiens psychologiques, de reconnaissances et réparations des torts subis. Et cette attente est exprimée par les différents profils enquêtés.

Bibliographie

- Addis, E., & Assefa, S. (2013). Social protection systems in pastoral areas of Ethiopia: The case of Fentale district, Oromia Region. In *Informal and Formal Social Protection Systems in Sub-Saharan Africa*, Devereux et Getu (eds.), 177-187.
- Alene, G. D., Duncan, J., & Van Dijk, H. (2021). Development, governmentality and the sedentary state: the productive safety net programme in Ethiopia's Somali pastoral periphery. *The Journal of Peasant Studies*, 1-23.
- Ancey, V., Ickowicz, A., Touré, I., Wane, A., & Diop, A. T. (2009). La vulnérabilité pastorale au Sahel: portée et limite des systèmes d'alerte basés sur des indicateurs. In *L'élevage, richesse des pauvres: Stratégies d'éleveurs et organisations sociales face aux risques dans les pays du Sud*, 117-132.
- Ancey, V. (coord), Magnani, S. et Patat, C., Rangé, C. (2020). Jeunes pasteurs en ville – Synthèse finale. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs – Tchad et Burkina Faso. Rome, FAO, Rome. <http://www.fao.org/3/ca7216fr/ca7216fr.pdf>
- APESS et Direction du développement et de la coopération suisse (2017). Rapport Phase 1 du Programme Régional d'Education / Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières.
- Bonfiglioli, A.M. (1990). Pastoralisme, agro-pastoralisme et retour: itinéraires sahéliens. *Cahiers des sciences humaines*, vol. 26, no 1-2, p. 255-266.
- Bukari, K. N. et Schareika, N. (2015). Stereotypes, prejudices and exclusion of Fulani pastoralists in Ghana. *Pastoralism*, 2015, vol. 5, p. 1-12.
- Catley, A. (2017). Pathways to resilience in pastoralist areas: A synthesis of research in the Horn of Africa. *Children*, 18, 27.
- Ciavolella, R. (2018). Gramsci in and beyond resistances: The search for an autonomous political initiative among a subaltern group in the Beninese savanna. *Focaal*, (82), 49-63.
- Dongmo A.-L., Vall E., Diallo M.A., Dugué P., Njoya A., Lossouarn J. (2012). Herding territories in Northern Cameroon and Western Burkina Faso: spatial arrangements and herd management. *Pastoralism: Research, Policy and Practice*, pp. 2-26
- Fre, Z., & Dixon, N. (2019). Roaming lifestyles: Designing social protection for the pastoralist Afar in Ethiopia. In: Van Reisen, M., Mawere, M., Stokmans, M., & Gebre-Egziabher, K. A. (eds), *Roaming Africa: Migration, Resilience and Social Protection*. Bamenda, Cameroon: Langaa Research & Publishing CIG, pp. 459-482.
- Gonin, A. et Gautier, D. (2015). Shift in herders' territorialities from regional to local scale: the political ecology of pastoral herding in western Burkina Faso. *Pastoralism*, 2015, vol. 5, p. 1-12.
- Hagberg, S. (2000). *Strangers, Citizens, Friends: Fulbe Agro-pastoralists in Western Burkina Faso*. In *Bonds and Boundaries in Northern Ghana and Southern Burkina Faso*, Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 159-17.
- Hubert, N. (2021). The nature of peace: How environmental regulation can cause conflicts. *World Development*, vol. 141.
- Hubert, N. (2022). Industries minières et violences au Burkina Faso. Comment le développement minier a-t-il contribué à l'expansion des groupes armés? *Politique africaine*, n° 3, p. 119-140.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2015. *Enquête multisectorielle continue : Alphabétisation et scolarisation*.

Johnson, L., Shariff Mohamed, T., Scoones, I., & Taye, M. (2023). *Uncertainty in the drylands: Rethinking in/formal insurance from pastoral East Africa*. *Environment and Planning*.

Krätli, S., (2015). *Valuing variability: New Perspectives on climate resilient drylands development*. IIED. Edited by de Jode, H.

Landais, E. et Lhoste, P., (1990). L'association agriculture-élevage en Afrique intertropicale: un mythe techniciste confronté aux réalités du terrain. *Cahiers des sciences humaines*, 1990, vol. 26, no 1-2, p. 217-235.

Lind, J., Sabates-Wheeler, R., Hoddinott, J., & Taffesse, A.S., (2021). Targeting Social Transfers in Ethiopia's Agro-pastoralist and Pastoralist Societies. *Development and Change*, 0(0): 1–29.

Magnani, S., Ouedraogo, M., Barry, A., Dao, F. (2019). *Jeunes pasteurs en ville (Tchad, Burkina Faso) : Contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales : perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Burkina Faso*. FAO, Rome. <http://www.fao.org/3/ca7214fr/ca7214fr.pdf>

Magnani, S., Bonnet, B. (2020). Défendre les droits des acteurs du commerce régional de bétail face à l'insécurité et aux crises sécuritaires. *Note de synthèse des Entretiens Techniques du PRAPS 4 (ETP-4)*. CILSS, CEDEAO, UEMOA, Banque Mondiale.

Magnani, S., Bonnet, B. (2022). Pour la sécurisation du commerce du bétail confronté à l'insécurité. *Afrique contemporaine*, 274(2), 157-162.

Merttens, F., Ward, P., Tibbo K., Devereux S., Sabates-Wheeler R., Hurrell A., Pellerano L., Marzi M., Carraro L., MacAuslan I., Karden A. and Attah R. (2012). *Kenya Hunger Safety Net Programme Monitoring and Evaluation Component. Impact Analysis Synthesis Report*. Oxford Policy Management (OPM) Institute of Development Studies (IDS), Oxford.

Patat, C., Seli, D. (2020) *Jeunes pasteurs en ville (Tchad, Burkina Faso) : Contexte institutionnel d'insertion des jeunes issus des populations pastorales : perceptions, dispositifs et stratégies d'action publique au Tchad*. FAO, Rome. <https://www.fao.org/3/ca7564fr/CA7564FR.pdf>

Olivier de Sardan, J. P., Hamani, O., Issaley, N., Issa, Y., Adamou, H., & Oumarou, I. (2014). Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu. *Revue Tiers Monde*, (2), 107-130.

Rangé, C. (2020). Jeunes pasteurs en ville - Réseaux et trajectoires migratoires des jeunes d'origine pastorale. Tchad, Burkina Faso. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/ca7213fr/ca7213fr.pdf>

Rangé C., Dougoukolo Alpha Oumar Ba-Konaré, Clémence Brosse, Ismael Compaore, Alexis Kaboré, Ludovic Kibora, Boubacar Maïga, Ousmane Lankoandé Miphah, Chec Ibrahima Ouattara, Benoît Ouoba, Yves Yembuani Ouoba (2020). *Analyse contextuelle des dynamiques socio-politiques et des demandes de développement dans la région Est du Burkina Faso*. AFD, Gret

RBM (2021). *Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ?* Rapport de synthèse.

Ridde, V., & Olivier de Sardan, J. P. (2022). The development world: conflicts of interest at all levels. *Revue internationale des études du développement*, (249), 247-269.

Thébaud, B. (2017). *Résilience agro-pastorales. Portraits de la transhumance*. AFL-BRACED

Liste des abréviations

AFD Agence française de développement

CRUS Conseil régional des unions du Sahel

CTA/SIPBF Cellule technique d'animation du système d'information sur le pastoralisme au Burkina Faso

EIGS Etat islamique dans le grand Sahara

FAO Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

GRET Groupe de recherches et d'échanges technologiques

IRAM Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

ISRA Institut sénégalais de recherches en agriculture

MEAE Ministère français pour l'Europe et les affaires étrangères

MRAH Ministère des ressources Animales et Halieutiques

OIT Organisation internationale du travail

OP organisation professionnelle

OSC Organisation de la société civile

RBM Réseau Billital Maroobe

RECOPA Réseau de communication sur le pastoralisme

SP/CVEL Secrétariat permanent chargé des crises et vulnérabilités en Elevage

VDP volontaires pour la défense de la patrie